NOUS ON Y PENSE...
IMPRIMERIE
Le guide
Impressions de tous genres
ROUTE KENNEDY, STE-MARIE de BEAUCE Tél.: 387-5408
VOUS POUVEZ VOUS Y FIER.

BIBLIOTHÈQUE
LÉGISLATURE, QUÉBEC

Le guide

Mercredi le 19 janvier 1977 STE-MARIE, BEAUCE - Province de Québec, Canada 20 cents — 47e année - No 28

Une camionnette frappée par un train à Ste-Marie

Monsieur Raymond Asselin de Ste-Marie n'a été que légèrement blessé dans cet accident.

DEUX BLESSES

Collision frontale à Ste-Marie

EN 1976

35,768 âmes dans la région

Projets PIL

$539,755 alloués dans le comté de Lévis

* A Ste-Hénédine

Accident qui aurait pu être tragique

* Expansion chez Henri Bonneville & Fils

* Un projet PIL pour les Loisirs à Scott

* Le Tournoi Pee-Wee se continue

La Beauce carnavalesque

Passage du Bonhomme et de la Duchesse à Ste-Marie et Vallée

* Présentation de l'exécutif du duché de Lévy.

* HOCKEY

* Etoiles de la BDL rencontreront les Etoiles Chaudière-Etchemin le 8 février à St-Joseph

La Duchesse de Lévy, Claudette Noël, en compagnie du Bonhomme lors de leur passage à l'Imprimerie Le Guide.

Les Aramis

Félicitation à Richard Gagné, Denis Vachon et Rémi Landry, qui ont organisé le tournoi de straight pool du 12 au 15 janvier 77. Dix-huit participants, se sont disputé la première place et elle est revenue à Richard Gagné, qui s'est mérité un trophée et la somme de dix dollars. La deuxième place fut rapporté par Paul-Eugène Gagné qui s'est mérité la somme de dix dollars et la troisième place fut rapportée par Jacques Laverdière qui lui aussi, lui a rapporté la somme de dix dollars. Bravo à Paul-Eugène Gagné, qui a fait 26 boules d'affiler, ce qui lui a rapporté la somme de six dollars.

Vu le succès obtenu, lors de ce tournoi, vérifiez nos chroniques et vous connaitrez la date du prochain.

C'est samedi le 22 janvier 77 au local Aramis que se déroulera un tournoi de pool en huit, les inscriptions se feront de 12 heures 15p.m. à 13 heures 15 p.m. Viens avec tex amis(es), tu sera bien acceuilli, il y aura aussi beaucoup de prix de participation.

Sur cette photo, les organisateurs et champions du Straight Pool de gauche à droite, Denis Vachon, Peul-Eugène Gagnon, Richard Gagnon et Rémi Landry

Sur cette photo, à droite vous appercevez M. Simon Gilbert du magasin Simon Gilbert qui a commandité bourse et souliers à notre reine Aramis, Mlle Chantal Jobin au centre et notre président M. Gaétan Leblond.

Rémi Savoir, publ.

Le Guide Journal Hebdomadaire
Fondé en 1930

MEMBRE HEBDOS DU CANADA

Imprimé par: Imprimerie "Le Guide Inc."
Route Président Kennedy, Ste-Marie, Beauce
Québec, Canada - Tél.: (418) 387-5408

Enregistrement no 1386
Courrier de la deuxième classe
Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec

Président: Ursule Thomae
Gérant de publicité: Gérard Parent
Rédacteur en chef: Bernard Carrier

Abonnement:

Canada	$7.00
Etats-Unis	$10.00
Autres Pays	$10.00

AVANT D'AGIR

Que ce soit dans le domaine de:

- L'épargne ordinaire, retraite ou logement
- Placement diversifié
- Vente ou achat d'une propriété
- Prêts
- Evaluation

CONSULTEZ-NOUS

Gérant de District

LAVAL MARCOUX
Ste-Marie, Beauce - Tél.: 387-35

CONSULTEZ-NOUS

Agent d'immeuble

RAYMOND AUDET
Frampton - Tél.: 479-2010

Conseiller en épargne

GASTON GIGUERE
Ste-Marie, - Tél.: 387-6118

Succursale
226, Place de l'Eglise,
STE-MARIE - Tél.: 387-5691

&

SERVICE BESOIN

Agent d'immeuble

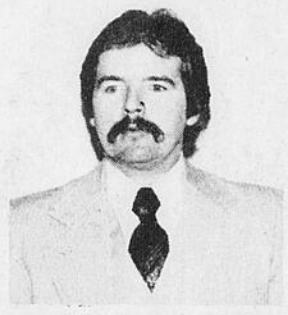

RONALD GUILLEMETTE
Scott-Jonction - Tél.: 387-3572

Agent d'immeuble

ROLAND FAUCHER, F.R.I.
Ste Marie, - Tél.: 387-5919

Conseiller en épargne

FRANCOIS LABBE
Vallée-Jonction - Tél.: 253-5964

LA CAISSE D'ETABLISSEMENT DE LA CHAUDIERE
Siège social, 3500 Boul. Dionne, St-Georges Ouest, Beauce - Tél.: 228-5571

BOUTIK DEN

Vêtements Unisex
178 rue Notre-Dame, Ste-Marie, Bce : 387-5148
(voisin du Théâtre Jabob)

Chemises Pour femmes REDUITES DE 30%

Gilets Gros tricot REDUITS ½ prix

Pantalons Jupes Gauchos REDUITS 30%

Habits 3 pces Pour femmes REDUITS ½ prix

Gilets Légers, col baveux ou régulier REDUITS 30%

Manteaux Longs et courts en cuir Pour hommes REDUITS ½ prix

Manteaux longs et courts en cuir REDUITS ½ prix

Salopettes en denim et velours

Jumpsuits REDUITS 40%

Gilets Tricot léger pour hommes REDUITS 30%

Jumpsuits Pour femmes REDUITS ½ prix

Manteaux longs et courts en matériel REDUITS 40%

Ensembles vestes et pantalons Pour hommes REDUITS 30%

Set de tuques et foulards et tuques pour le ski REDUITS 40%

Ensemble vestes et pantalons Pour femmes REDUITS 40%

Habits 3 pièces Prêt à porter Pour hommes REDUITS ½ prix

Haut de maternité REDUIT 40%

Jeans ET Pantalons De velours Valeur $24.95 et plus REDUITS $10.00

Chemises Pour hommes REDUITES 30%

Vestes Jackets De toutes marques REDUITS $15.00

Gilets Gros tricot Pour femmes REDUITS ½ prix

VENTE DE JANVIER

Pantalons Pour hommes REDUITS 30%

Robes et Ensemble 2 pièces REDUITS 40%

Bijoux Ceintures REDUITS 40%

Ensembles de ski Pour femmes REDUITS 30%

Ensembles 2 pièces pour le ski Pour hommes REDUITS 30%

Vestes Cuir ou en matériel REDUITES 30%

Souliers Bottes REDUITS DE 40%

35,768 AMES DANS LA REGION EN 1976

Par: Bernard Carrier

Un rapide coup d'ceil dans 21 municipalités de la région immédiate de Ste-Marie, nous a permis d'apprendre qu'en 1976, 35,768 âmes (8,373 familles) y vivaient, 601 enfants y avaient vu le jour, pendant que 335 couples s'unissaient et que 248 citoyens quittaient cette terre.

En ce qui concerne le taux de natalité par mille habitants, il a subi une très faible baisse en 1976, passant de 16.9 à 16.8.

En 1976, c'est la petite municipalité de St-Elzéar qui a terminé bonne première en ce qui a trait au taux de natalité. Les régistres démontrent que pour une population de 1,125 âmes, 26 nouveaux-nés avaient vu le jour pour atteindre le taux assez impressionnant de 23.1 par mille habitants.

Parmi les autres municipalités qui surpassent le taux de 20, notons celles de St-Odilon (21.1), Leeds (21.7), St-Frédéric (20.7) et St-Bernard (20.3). La ville de Ste-Marie tombe en sixième place avec un 19.2, tandis que St-Isidore suit de près avec un 19.1.

La municipalité qui montre la moins bonne moyenne dans ce domaine est celle de St-Sylvestre avec un faible taux de 9.3. Vallée-Jonction et St-Jules suivent respectivement avec un 10.1 et un 10.9. Forcez-vous un peu plus dans ce coin là.

En 1976, cinq municipalités présentent un taux de mortalité supérieur ou égal au taux de naissance. Encore une fois cette année, Frampton (20 naissances - 24 décès) et St-Sylvestre (10-11) apparaissent dans ce sombre tableau, tandis que Sts-Anges (8-9), St-Jules (7-7) et Vallée-Jonction (20-20) sont venues s'ajouter à cette liste.

Du côté des mariages, on s'est laissé aller un peu puisque le taux est passé de 10.3 à 9.4 par mille habitants. Les trois municipalités qui démontrent les meilleurs taux sont celles de St-Jules (18.6), St-Frédéric (16.3) et Tring-Jonction (16.2). Tandis que les deux municipalités où l'on retrouve le plus faible taux de mariage sont celles de St-Séverin (5.0) et Frampton (5.7).

La seule municipalité qui a vu sa population diminuer est celle de St-Jules qui est tombée à 645 en 1976 alors qu'elle était de 657 en 1975. Trois autres municipalités sont demeurées au même niveau qu'en 1975, soit Scott Jonction, St-Sylvestre et Frampton.

Enfin, nous vous présentons ici les statistiques démographiques complètes de chacune des 21 municipalités qui nous ont été fournies par les sympathiques curés et prêtres de vos paroisses:

Municipalités	Nais.	Taux	Mar.	Taux	Décès	Pop.	Fam.			
					1000					
Ste-Marie	150	(146)	19.2	65	(72)	8.3	30	(47)	7796 (7347)	2,168
Scott-Jonction	16	(16)	13.3	8	(9)	6.7	11	(10)	1202 (102)	275
Vallée-Jct	20	(31)	10.1	23	(15)	11.6	20	(15)	1982 (190)	497
St-Joseph	86	(83)	18.4	41	(61)	8.8	32	(27)	4680 (4616)	1195
St-Isidore	42	(32)	19.1	16	(18)	7.0	27	(17)	2300 (2200)	450
St-Bernard	38	(47)	20.3	18	(21)	9.7	17	(10)	1873 (1856)	463
Frampton	20	(20)	12.7	9	(14)	5.7	24	(22)	1575 (1575)	310
Tring-Jonction	21	(21)	16.1	21	(13)	16.2	6	(10)	1300 (1290)	280
St-Frédéric	19	(18)	20.7	15	(11)	16.3	4	(11)	918 (905)	183
Ste-Hénédine	15	(17)	12.7	14	(15)	11.6	7	(9)	1204 (1180)	275
St-Elzéar	26	(24)	23.1	9	(10)	8.0	9	(5)	1125 (1090)	230
St-Sylvestre	10	(11)	9.3	9	(7)	8.4	11	(14)	1075 (1075)	229
St-Patrice	13	(17)	12.4	7	(9)	6.7	7	(8)	1048 (1033)	185
Ste-Marguerite	12	(21)	11.8	9	(16)	8.8	9	(9)	1020 (1015)	212
St-Narcisse	17	(16)	18.1Z	8	(11)	8.5	4	(5)	941 (934	234
Sts-Anges	8	(12)	11.1	8	(8)	11.1	9	(6)	719 (708)	153
St-Séverin	6	(6)	15.0	2	(3)	5	6	(6)	400 (396)	80
Ste-Agathe	21		14.7	15		10.5	6		1432 307	
Leeds	19		21.7	10		11.4	5		875 190	
St-Jules	7	(14)	10.9	12	(11)	18.6	7	(0)	645 (657)	125
St-Odilon	35	(23)	21.1	16	(15)	9.7	7	(17)	1658 (1600)	332
Grand total	**601**		**16.8**	**335**		**9.4**	**248**		**35,768**	**8,373**

Camionnette frappée par un train

Par: Bernard Carrier

La camionnette a été traînée par le train sur une longueur d'une vingtaine de pieds.

Un accident fort spectaculaire s'est produit jeudi matin vers les 10h30 après qu'un train eut heurté une camionnette qui s'était engagée sur la voie ferrée à la hauteur de la rue St-Honoré à Ste-Marie de Beauce.

Le conducteur, M. Raymont Asselin de Ste-Marie, s'en est tiré fort heureusement avec seulement quelques coupures à la tête. Le docteur Noël Trachy- Chenonceaux de Ste-Marie lui a administré les premiers soins avant d'ordonner son transport à l'Hôtel-Dieu de Lévis par les ambulanciers de la Maison Edgar Mercier et Fils de Ste-Marie. Apparemment, monsieur Asselin aurait regagner son domicile le soir même.

Le tout s'est produit alors que monsieur Asselin qui venait de quitter la rue Notre-Dame pour s'engager sur la rue St-Honoré, s'apprêtait à monter la petite côte qui mène au Boulevard Vachon. Mais à cet endroit, il ne pouvait pas voir le train venir qui était caché par des planches de bois cordées appartenant à l'entreprise Baronet.

Il faut également souligner qu'il est pratiquement impossible de faire un arrêt à cet endroit, car si on le fait, il est difficile par la suite de monter la côte glacée. L'été, ça se fait bien, mais pas l'hiver!

Il va sans dire que la camionnette de monsieur Asselin a subi de lourdes pertes puisque le côté droit est complètement enfoncé. L'agent Ferdinand Faucher de Ste-Marie a effectué l'enquête.

Collision frontale à Ste-Marie

Par: Bernard Carrier

Une dure collision frontale entre deux véhicules automobiles s'est produite vers les 4H05 samedi matin dans la courbe en face de l'Hôtel du Domaine à Ste-Marie de Beauce.

Les conducteurs des deux véhicules impliqués ont été légèrement blessé dans cet accident. En effet, Guy Brochu de Ste-Marie qui était au volant d'un quatre par quatre appartenant à son père, s'est cassé quelques dents, en plus de s'infliger de multiples coupures. Alors que Richard Pouliot qui conduisait un Ford-Taxi 1975 appartenant à Roger Lebel de Ste-Marie, s'infligeait de nombreuses coupures au corps. Ils ont été conduits à l'Hôtel-Dieu de Lévis par les ambulanciers de la Maison Edgar Mercier et Fils de Ste-Marie, après avoir reçu les premiers soins du docteur Roger Lessard de Ste-Marie.

Le passager qui se trouvait dans le quatre par quatre, un dénommé Christian Guay, s'en est tiré heureusement indemne.

L'accident s'est produit lorsqu'un des deux véhicules s'est mis à déraper sur la chassée glissante pour aller frapper de plein front l'automobile venant en sens contraire dans la courbe prononcée. L'agent Jean-Guy Bilodeau de la sûreté municipale de Ste-Marie a procédé à l'enquête et selon lui, le Ford-Taxi est d'une perte totale, tandis que le quatre par quatre a subi de lourds dommages, soit près de $3,000 dollars.

Accident à Ste-Hénédine qui aurait pu être tragique

Par: Bernard Carrier

Le chef de police de Ste-Marie, M. François Bouffard, nous apprenait vendredi dernier que son neveu, Réal Bouffard, 18 ans, de Ste-Hénédine, se remettait petit à petit de l'accident qu'il avait subi à la sucrerie familiale le 29 décembre dernier.

Réal qui est le fils de Valérien, aurait certes pu y laisser sa peau puisqu'il a été durant quelques jours dans un état extrêmement grave.

Ce tragique accident s'est produit alors qu'il travaillait en compagnie de son père et d'un ami à scier du bois à la machine. Soudain, la roue d'élan du banc de scie a éclaté et le jeune Bouffard a reçu violemment en pleine poitrine l'une des pièces de métal qui s'en est détachée.

Réal qui a perdu beaucoup de sang, fut transporté immédiatement à l'Hôtel-Dieu de Lévis afin d'y subir dès son arrivée, une intervention chirurgicale. Il avait alors le foie et l'estomac écrasés; les intestins et un poumon brisés, etc.

Nous souhaitons donc un prompt rétablissement à Réal et espérons qu'il reviendra parmi nous très bientôt.

St-Bernard

La direction de l'Oeuvre des Loisirs de St-Bernard remercie sincèrement les paroissiens et ceux des paroisses voisinantes pour la belle participation qu'il ont reçue soit à l'occasion de la collecte, ou des bingos, ou commenditaires. Cette précieuse collaboration a rapporté en profit net la somme de $5,702.58 repartie comme suit:

Collecte $3,595.00 commanditaires extérieurs $982.00 et les Bingos $1,125.08

L'équipe se compose du président M. Guimond Breton, vice-président M. Lionel Savoie, 2ème vice-président, M. Marcel Bilodeau, Secrétaire M. Hugues Betty. Aussi MM. Wilfrid Grenier, Léo Laplante, Réal Gingras, René Breton, Clément Duclos, Gonzague Vallée, Clermont Labrecque, Claude Breton, Guimond Camiré, Mmes Y. Marc Laliberté, Jacques Nadeau et Mlle Ginette Camiré.

Nous voulons vous dire qu'on apprécie le travail de chacun, le dévouement et l'initiative du président; nous profitons de l'occasion pour vous dire merci. Ensemble continuons à travailler avec intérêt à rendre intéressante la vie de nos jeunes.

Marguillers

Dimanche le 19 décembre avait lieu l'assemblée paroissiale pour la nomination de deux marguillers. M. Philippe Gourde et M. Liboire Lefebvre furent élus en remplacant M. Joseph Labrecque, et M. Jules Grenier sortant de charge. Ils travailleront avec MM. Augustin Labrecque, Tancrède Berthiaume, Nérée Breton et Réal Coté.

Félicitations et mercis.

Décès de Mme François Rhéaume

Le 21 novembre 1976 à l'âge de 95 ans 4 mois est décédée Madame François Rhéaume née Amarylis Roberge. Doyenne de notre paroisse depuis quelques années, elle jouissait d'une lucidité vraiement remarquable elle savait se rendre très intéressante en racontant des choses presque centenaire. Ne croyez pas que sa vie fut un escalier de chrystal, mais l'ardeur le courage et la joie qu'elle donna furent le reflet de ses grandes qualités.

Elle laisse dans le deuil ses enfants

Mme Odule Rhéaume de Biddeford, Maine, M. Mme Jean W. Landry (Marie-Louise) de Jonquière, M. Mme Georges Rhéaume de Ste-Marie, M. Mme Charles Sanborin (Emilienne) de Hartford, M. Mme Emile Rouillard (Jeanne) de Ste-Hénédine, M. Mme Maxime Drolet (Melina) de Québec, M. Mme Gérard Langlois (Yvonne) de Québec, Mme Paul-Emile Fillion (Marie Laure) de Lévis, Mme Yvon Guérin (Hélène) de Lévis, Mlle Madeleine Rhéaume et M. Raymond Rhéaume de St-Bernard avec qui elle demeurait.

De nombreux petits- enfants de la 3ème, 4ème et 5ème génération.

Ses funérailles eurent lieu le 24 novembre. L'abbé Jacques Roberge son neveu présidait l'office accompagné de l'abbé Chs-Henri Bérubé, curé de la paroisse, l'abbé Jacques Picard et l'abbé Omer Rhéaume. Le cerceuil était porté par ses petits-fils, MM. André, Paul, Marcel, Michel, Jean Rhéaume et Gaétan Leclerc.

La collecte fut faite par ses petites filles Sr. Louise Drolet, c.n.d. et Mlle Doris Drolet de Québec. De nombreux parents et amis assistaient aux funérailles dirigées par M. Edgar Mercier et Fils Ste-Marie, Beauce.

Le 15 décembre 1976 au Sanatorium Bégin est décédé à l'âge de 85 ans 6 mois M. Marc Labrecque époux de feu dame Alexina Morin.

Bon chrétien il travailla pour donner le bien-être à sa nombreuse famille aussi le souvenir de son dévouement demeure vivant:

Il laisse ses enfants: M. et Mme Gérard Labrecque (Thérèse Brouard) M. Roland Labrecque, M. Mme Augustin Labrecque (Adrienne Gagné), M. Mme Noël Labrecque (Yolande Berthiaume), M. Mme Bernard Labrecque (Thérèse Fillion) M. Mme Laval Labrecque, (Thérèse Gauthier) M. Mme Hervé Vallée (Marguerite Labrecque) tous de St-Bernard et Sr. Thérèse Labrecque s.s.c.m.

Ses beaux-fils MM. Donat et Etienne Laterreur, sa belle-fille Mme Léandre Vachon. De nombreux petits enfants et trois arrière petits enfants. Ses frères MM. Lucien et Placide Labrecque.

Ses beaux frères et belles soeurs Mmes Joseph Bédard Ste-Marie, Alexandre Guay, Drummondville, M. Aurèle Boutin, M. Alcide Morin St-Bernard, M. Mme Albert Chevalier de Montréal. M. Mme Gérard Morin.

Les funérailles eurent lieu le 18 décembre à 10hres 30 auxquelles assistaient une foule nombreuse de parents, amis et paroissiens. Officiait et fit l'homelie son neveu le Père René Rhéaume s.f. accompagné de l'abbé Chs. Henri Bérubé et l'abbé Omer Rhéaume.

Portaient le drapeau M. Laurier et Ovide Labrecque. Portaient le cerceuil ses petits-fils: MM. Jean-Louis, Richard, Normand, Robert, Clermont et Michel Labrecque. La famille remercie pour toutes les marques de sympathies reçues à cette occasion.

Sépulture de M. Placide Labrecque

Le 15 décembre 1976 à l'hopital St-Sacrement à l'âge de 77 ans 3 mois est décédé M. Placide Labrecque (fils de Cyrille) époux de dame Lionie Fillion.

Il faisait partie des Chrétiens d'aujourd'hui, et membres et l'union de prières et du chemin de la Croix.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils M. et Mme Joseph Labrecque (Jeannette Bougie) ses filles et beau-fils M. Mme Lucien Cantin (Claire Labrecque) de Montréal.

M. Mme Albert Blaney (Simonne Labrecque) de St-Lambert, M. Mme Alyre Gervais (Anita Labrecque) de St-Bernard. Ses petits-enfants M. Mme André Gagnon (Angèle Labrecque) Denis, Géatan, Richard, Réjeanne, et Gilbert Labrecque, Denis, Guylaine et Nancy Gervais.

Ses beaux-frères, M. Lucien Labrecque, M. Mme Joseph Labrecque, M. Mme Amedée Labrecque et Mme Melina Grégoire, E.U. Les funérailles eurent lieu dimanche p.m. le 19 à 2 heures. L'abbé Chs. Henri Bérubé officiait accompagné de l'abbé Jacques Picard de St-Maxime et l'abbé Omer Rhéaume Ste-Marie. Portaient le cerceuil: MM Jos-Alexandre Goulet, Jean-Marie Labrecque, Jean-Baptiste Fillion, Florian et Denis Labrecque et Denis Gervais.

La direction des funérailles était confiée à la Maison Edgar et Fils de Ste-Marie.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Editorial . . .

Vous rendrez-vous au tournoi Pee Wee?

Depuis lundi, et cela jusqu'à dimanche, se déroule à l'aréna de Ste-Marie de Beauce le fameux tournoi Pee-Wee "Vachon Inc." qui, comme on le sait, nous revient à chaque année.

Cette année, cinquante équipes, soit six de plus que l'an dernier, s'amèneront à ce tournoi. Il va sans dire que plusieurs formations de la région dont quatre de Ste-Marie, deux de St-Joseph, deux de Beauceville et une dans chacune des municipalités suivantes: St-Odilon, Ste-Claire, St-Bernard, Vallée-Jonction, St-Patrice, St-Gilles, Frampton, St-Georges et Lac Etchemin; participeront à cet événement unique en son genre.

Ce qui veut dire que quelque 750 jeunes dont 250 de la région, évolueront durant une semaine complète dans notre aréna. La majorité des formations régionales est inscrite dans la classe "participation" (C spécial), alors que l'on compte cinq équipes dans la classe "C" dont Ste-Marie (Lions), St-Joseph, Beauceville, Lac Etchemin et St-Georges.

Encore une fois cette année, les organisateurs de cette compétition provinciale ont divisé le tournoi en quatre catégories dont la classe "AA" (4 équipes), la classe "B" (14 équipes), la classe "C" (20 équipes) et la classe "participation" (12 équipes).

En parlant de participation, il est bien évident que nos jeunes auront besoin de beaucoup d'encouragement des spectateurs s'ils veulent espérer ravir un trophée dimanche le 23 lors des compétitions finales dans chaque catégorie.

Il ne suffit pas pour les parents d'envoyer leurs enfants au tournoi Pee-Wee, mais bien d'y aller avec eux. Les jeunes seront d'abord heureux de votre présence et comme ils vous aiment, ils feront tout en leur possible pour vous démontrer ce qu'ils peuvent faire.

Bien sûr, les parents doivent se faire un devoir de participer, mais il n'y a pas qu'eux car si la population désire conserver ce renommé tournoi chez-nous, elle devra également y donner de son grain de sel en assistant aux différentes rencontres présentées.

Habituellement, les gens qui participent comme spectateurs à un tournoi Pee Wee, ne le regrettent jamais car ils ont la chance de voir devant eux des jeunes qui déploient 100% d'eux-mêmes. Le jeu qu'ils offrent est ordinairement sans bavure et comme il est strictement défendu d'envoyer un gars dans la bande (plaquer) chez les Pee-Wee, les jeunes s'appliquent à jouer au hockey.

Il est à espérer que les gens qui se rendront encourager nos jeunes, sauront s'abstenir de critiquer ou vociférer grossièrement dans les estrades contre les arbitres, les instructeurs et même les joueurs afin de ne pas donner le mauvais exemple aux jeunes. Il serait bon que les expressions comme "maudit arbitres" "écrase-le dans la bande", "laisse-toé pas faire", etc., ne soient pas prononcées lors de ce tournoi.

Le but de ce tournoi n'est pas de démontrer à la population les chances qu'ont quelques joueurs de devenir des super-vedettes, mais bien de faire participer tous les jeunes à une compétition sportive qui ne pourra être que bienfaisante pour eux.

Donc, je fais le voeu que le tournoi Pee Wee Ste-Marie connaisse encore une fois cette année tout le succès espéré et que la population se fera un devoir d'aller encourager nos jeunes. "Cette année, on y va au tournoi Pee Wee!"

Bernard CARRIER

Opinion du lecteur...

J'ai payé ma marmelade...

Ma vieille maison n'est pas à vendre, ni à changer. Si j'avais voulu faire mille piastres de bénéfice, je l'aurais vendue avant de traverser le chemin. Et pendant qu'elle bloquait la route Kennedy, un représentant de l'Hydro-Québec m'a offert $1,200.00 de plus que je n'ai payé. Ce qui veut dire que la marmelade n'est pas si pire.

Si j'étais attaché à la crèche de l'état, je me serais contenté d'une cabane mal-fabriquée qui aurait peut-etre écrianché en plein dans la route Kennedy. Mais ma bonne vieille maison, pièce sur pièce, j'aurais pu la rendre à Montréal.

Et quand j'aurai "gagné" mon pain "pour mes vieux jours", je serai en sûreté et à la chaleur dans ma vieille maison qui n'est pas à vendre pour une tonne de marmelade. Je n'oublierai pas d'inviter l'Hydro- Québec, Québec-Téléphone, et Télé-Cable à venir fumer, une bonne pipe. Je leur servirai marmelade et un peu d'autre chose.

En attendant je les remercie cordialement et je continue à "me mêler de mes affaires".

Ronald Bédard

CONSULTEZ NOS PETITES ANNONCES, VOUS EN FEREZ VOTRE PROFIT

NDLR

Cher Monsieur Bédard

Je n'ai jamais dit que votre maison en déménagement n'était plus bonne à rien; j'ai tout simplement avancé qu'elle était vieille et que la coût de son déplacement a dû être assez élevé (Guide, 12 janvier, page 5)

Ca m'a fait vraiment de la peine monsieur Bédard de voir que vous n'aviez pas plus d'humour que ça.

Quant à me mêler de mes affaires, auriez-vous oublié cher Ronald que je suis JOURNALISTE et que par le fait même, mon travail consiste à "ME MELER DES AFFAIRES DES AUTRES"

Les communautés religieuses doivent-elles disparaître?

Depuis quelques années, certains laissent entendre que les communautés religieuses pourraient disparaître. L'automne dernier, un conférencier, s'adressant à des Supérieures majeures, disait: "Y a-t-il encore pour nos congrégations espérance de vie? (...) Raisonnant très à froid sur la situation où nous nous trouvons, nous pourrions sans doute être amenés à admettre comme possible un mystérieux dessein de Dieu, voulant que la vie religieuse telle que l'Eglise la connaît depuis des siècles s'éteigne peu à peu. (...) Qui sait si l'Esprit de Dieu ne prépare pas des surgissements entièrement neufs?"

Ce conférencier posait cette "hypothèse", après avoir admis l'échec d'ensemble des réformes réalisées depuis Vatican II. Il disait, en effet: "Il y a dix ans régnait encore l'enthousiasme, peut-être l'euphorie du Concile. (,,,) Nos réformes allaient aboutir. Et malheur à quiconque essayait de prêcher un peu plus de réalisme. Il se voyait vite renvoyé dans la géhenne avec les prophètes de malheur. (...) Il fallait, à tout prix, "faire confiance à l'avenir", "s'ouvrir à la vie", comme le disaient les slogans du moment. Aujourd'hui, cet optimisme est parti en lambeaux (...). On comprend pourquoi. Nos réformes acquises à prix de sueurs, de recherches coûteuses, de luttes n'ont pas produit tout l'effet escompté".

De plus, ce conférencier portait certaines attaques contre le renouveau charismatique, manifestant son peu de connaissance théologique et concrète de ce renouveau. Et un religieux "charismatique", commentant cette conférence, écrivait notamment: "Pour le fond, il me paraît bien difficile de n'être pas d'accord avec le (conférencier). (...) La lecture (ou l'audition) de cette conférence a divisé des religieuses dans leurs communautés respectives. On ne voit pas pourquoi".

En réalité, il n'est pas étonnant que cette conférence ait provoqué la division dans certaines communautés. D'abord, les vues du conférencier sur le renouveau charismatique ne sont pas justes. Comme dans un court article, nous ne pouvons faire une analyse adéquate de ses affirmations, prenons un point précis. En parlant des communautés religieuses, ce conférencier disait: "Il leur est demandé bien autre chose que de copier ce qui se fait dans les assemblées des groupes charismatiques. Et ce n'est pas à l'aide de glossolalies, de baptêmes dans l'Esprit, de prophéties qu'elles joueront le rôle qui est le leur".

Sans doute, il faut rétorquer que, dans l'ensemble, les membres des communautés religieuses ne prétendent pas que leur vie religieuse doive "copier" les groupes charismatiques, comme tels; néanmoins, il est certain que la glossolalie, la prophétie et le baptême dans l'Esprit constituent des éléments très bienfaisants pour la vie religieuse, comme pour toute vie chrétienne. Il faut admettre cependant que des exagérations sont parfois commises, comme ce leader "charismatique" qui disait aux religieuses de brûler leurs constitutions; voilà une absurdité, car la vie religieuse a besoin de structures, tout comme l'Eglise d'ailleurs. Par conséquent, quiconque connaît assez bien le renouveau charismatique et la théologie des charismes, admet sans aucune hésitation les bienfaits que peut apporter à la vie religieuse l'exercice des charismes, même ceux que l'on considère le plus souvent comme "extraordinaires". Sans doute, le renouveau charismatique comporte certaines lacunes, comme toute oeuvre humaine d'ailleurs, mais l'aspect positif et surnaturel l'emporte considérablement.

Revenons maintenant à la disparition possible des communautés. A ce sujet, on insinue que l'Esprit-Saint pourrait préparer "des surgissements entièrement neufs...Il s'agit d'une grave erreur de discernement des esprits; en effet, il est absolument impensable que l'Esprit-Saint démolisse, en dix ou quinze ans, les communautés religieuses, que Lui et l'Eglise ont mis plus d'un millénaire à construire. Le problème est tout à fait différent. En effet, si l'optimisme qu'on a entretenu au sujet des réformes, "acquises à prix de sueurs, de recherches coûteuses, de luttes", "est parti en lambeaux", ne serait-ce pas parce que certaines réformes ont été faites, en laissant trop de côté la prudence, même parfois élémentaire?

Ne devons-nous pas admettre aussi que certaines réformes ont été réalisées dans un climat de désobéissance consciente et calculée au Concile, au Souverain Pontife, à la S. Congrégation des Religieux?. Il serait superflu, - et peut-être un peu cruel -, d'apporter des exemples concrets, car les intéressés les connaissent très bien. SS. Paul VI traduisait bien cette mentalité, lorsqu'il disait à des supérieures générales: "Autrefois, on se convertissait au Christ, et maintenant la tentation est de se convertir au monde, de retourner au monde, à ses habitudes, de se séculariser. Cela pourrait être votre ruine". Voilé bien nettement indiquée la cause fondamentale de la "ruine" de certaines communautés religieuses. Assez souvent, au lieu de se référer au décret de Vatican II sur la vie religieuse et aux directives du Souverain Pontife, on a préféré suivre des idéologies erronées exposées par plusieurs revues, sessions, théologiens.

L'on sait que S.S. Paul VI a parlé d'un groupe de théologiens qui travaillent à l'autodestruction de l'Eglise; mais il y a aussi des théologiens qui travaillent à l'autodestruction des communautés religieuses. Et c'est pourquoi le Cardinal Daniel ou osait affirmer: "Je pense qu'il y a actuellement une crise très grave de la vie religieuse et qu'il ne faut pas parler de renouvellement, mais plutôt de décadence". Rien d'étonnant que l'optimisme un peu trop "juvénile" de plusieurs, concernant des réformes entreprises déjà soit "parti en lambeaux".

Ovila Melançon, c.s.c.
Foyer de Marie
Ste-Scholastique, Qué. JON

Laissons le comté de Dorchester à Ste-Marguerite

Pour faire suite à l'éditorial du 12 janvier 1977, concernant le comté de Dorchester, je viens fortement approuvé l'opinion de M. Guy Dubreuil Ste-Hénédine de Dorchester.

Il en est de même pour nous, qui demeurons dans la municipalité de Ste-Marguerite du beau comté de Dorchester. Pourquoi en avoir honte? Au moins, essayons de lui garder son vrai nom de comté, qui nous a été émis et qui le sera toujours. Les élections ne durent pas 365 jours par année; c'est cela la différence. Il y a longtemps que nous nous débattons (cercle AFEAS) pour garder le nom de Dorchester à Ste-Marguerite.

Le plus choquant, c'est de recevoir des lettres, cadriers et autres papiers marqués Comté Beauce-Nord. Que ceux qui ne le savent pas, aillent s'informer au Conseil de Comté article section 5 de la loi de la division territoriale S.R.Q. 1964 Chap. 5, disant que le comté de Dorchester existe et existera toujours.

De grâce, respectons notre municipalité en lui laissant son comté de Dorchester.

Le mot Dorchester n'est pas difficile à écrire, à répéter et à se souvenir...

Merci de votre attention.

Mme Gilles Trachy,
courriériste

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

CONSULTEZ NOS PETITES ANNONCES, VOUS EN FEREZ VOTRE PROFIT

Marmelade

Le tournoi pee wee est dans nos murs depuis lundi et d'après les résultats des premières rencontres disputées jusqu'à date, on peut s'attendre à du jeu enlevant durant toute la durée de ce tournoi. C'est pourquoi nous demandons à tous les citoyens de la région de se rendre encourager les jeunes qui feront certes leur gros possible pour vous en faire voir de toutes les couleurs. Une assistance record est attendue et évidemment le GUIDE sera sur les lieux.

Nous avons reçu jeudi et vendredi dernier de la grosse visite à Ste-Marie et Vallée-Jonction. En effet, le renommé bonhomme Carnaval, accompagné de la charmante duchesse de Lévy et de son exécutif, se sont amenés chez-nous afin de venir encourager les citoyens à participer aux activités carnavalesques. Ils ont visité plusieurs établissements dont la célèbre entreprise où je me creuse la tête à chaque semaine; vous aurez sans doute deviné que je parlais du GUIDE.

Un fait quelque peu gênant à souligner: aucune municipalité visitée jusqu'ici n'a accepté de recevoir la joyeuse troupe du duché de Lévy qui englobe évidemment le vaste comté beauceron. Et plus encore, le club Aramis avait invité 18 maires de la région pour participer vendredi à une soirée en l'honneur du bonhomme et de la duchesse et pourtant pas un seul maire ne s'est montré le bout du nez. C'est pas très gentil, n'est-ce pas! Et dire que les représentants du duché de Lévy exécutent ce travail bénévolement.

Heureusement, d'autres municipalités sont beaucoup plus ouvertes puisqu'elles accueilleront à leur Hôtel de ville l'exécutif du duché de Lévy. C'est le cas notamment de St-Joseph et Lac Etchemin dont les dirigeants municipaux semblent comprendre combien peut être bénéfique pour leur région un évènement de ce genre. Jusqu'ici, plusieurs foyers ont été visités, et les personnes âgées ont semblé avoir bien du plaisir avec le bonhomme. On a même vu la doyenne du Centre d'Accueil Ste-Marie, Mme Joseph Demers, 97 ans, qui est originaire de St-Sylvestre, danser avec le bon gros bonhomme. En passant, "Grand maman" Demers semble être en pleine forme.

La semaine dernière, une petite erreur s'est glissée dans le reportage intitulé "Ste-Marie se fait damer le pion par St-Joseph." En effet, ce n'est pas la municipalité de Ste-Marie qui a refusé d'en venir à une entente avec les organisateurs du spectacle "Fantaisies sur glace", mais bien de Club de patinage artistique de Ste-Marie. Comme on le sait, ce spectacle qui devait être présenté à Ste-Marie, sera reproduit à St-Joseph le 8 février prochain. En plus d'une démonstration de patinage artistique, les amateurs de hockey pourront voir s'affronter les étoiles de la ligue BDL contre les étoiles de la ligue Chaudière-Etchemin.

Lors du passage du bonhomme Carnaval aux Cimes Blanches de Vallée-Jonction où la troupe carnavalesque fut très bien accueillie, le promaire de l'endroit, M. Gervais Drouin, qui était sans doute demeuré dans l'esprit des fêtes, a présenté le bonhomme Carnaval comme étant le Père Noël. Il va sans dire que la différence est "minime" si l'on considère que ces deux personnages sèment la joie partout où ils passent. Toutefois, contrairement au Père Noël, le bonhomme Carnaval ne possède pas de barbe car il est beaucoup trop jeune. Espérons que cet indice aidera monsieur Drouin à ne plus faire cette erreur.

Avez-vous déjà vu une femme avec du poil sur la poitrine? Si votre réponse est négative, regardez bien cette photographie que je vous présente afin que vous ne me preniez pas pour un menteur. Ce cliché a été pris lors de la soirée de Noël en l'honneur du BDL Ste-Marie. Cette jolie demoiselle qui a joué le rôle de la fée des glaces, s'appelle Léandrette. Si vous désirez en savoir plus sur son sujet, renseignez-vous au près de n'importe quel joueur évoluant avec les équipiers du BDL Ste-Marie!

Avant d'aller plus loin, j'aimerais souligner à nos fidèles lecteurs que s'ils ont pu recevoir leur GUIDE en temps cette semaine, c'était grâce à Monsieur Gérard Poulin de St-Joseph qui a bien voulu nous prêter sa machine à composer les textes. Pour tout vous dire, notre machine a trop mangé de textes dernièrement et elle a fait une crise cardiaque. Les spécialistes en la matière lui ont donné un congé d'une semaine; toutefois, il est bien entendu qu'elle se remettra au travail à temps pour la prochaine édition. Prompt rétablissement.

Si jamais vous vous rendez à la pêche aux petits poissons-des-chenaux cet hiver dans le coin de Ste-Anne-de-la-Pérade, faites bien attention de ne pas en attraper un de 5'7" pesant 162 livres. En effet, l'ami Henri Simard de St-Elzéar s'est aventuré un peu trop près d'un trou creusé dans la glace et en moins de deux, il est tombé dedans. Y'parait que ce n'est pas trop chaud en hiver et Henri s'en souviendra longtemps de cette pêche miraculeuse.

Même si le ski de fond est un merveilleux sport qui plaît à toute la famille, il demeure que parfois il peut entraîner certains petits inconvénients. Un citoyen de Ste-Marie, Yvon Landry, l'a appris à ses dépens après s'être procuré il y a quelques jours une belle paire de ski de fond. En fin de semaine, il les étrennait et en descendant une côte à St-Edouard de Frampton, il a chuté et l'un de ses skis a cassé. Espérons qu'Yvon recevra une bonne bourse d'étude!

Tout le monde a certainement encore à la mémoire la fameuse tempête de neige du 10 janvier qui a monopolisé plusieurs automobilistes à la maison. Toutefois, il n'y a pas que les automobilistes qui ont trouvé le temps long puisque cinq femmes de St-Narcisse de Lotbinière dont leurs chameaux (des maris) étaient partis en motoneige vers les Etats-Unis, ne les ont pas vu revenir à la date prévue. Les braves en question qui ont entrepris l'expédition, furent Michel Garon, Alain Bêty, Philippe Blais, Simon Labonté et Denis Racine. Demandez-leur donc s'ils ont aimé ça faire de la motoneige dans la tempête?

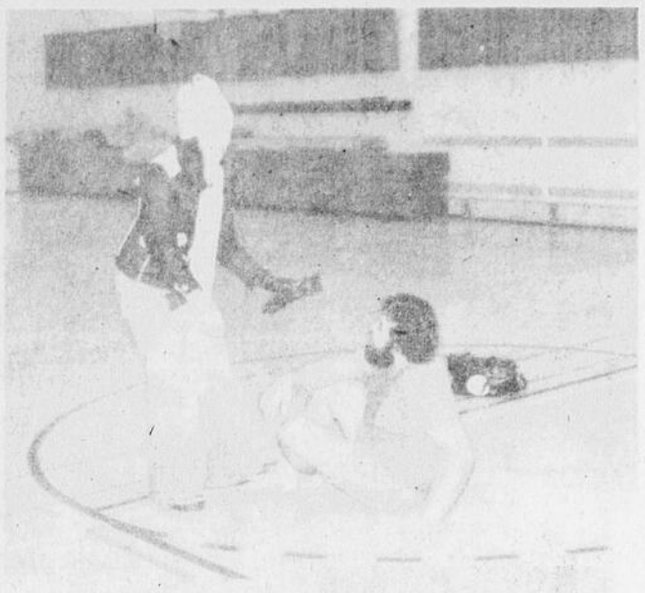

Il ne s'agit pas ici d'un sketch joué par Sylvie Marcoux et Michel Turcotte de Ste-Marie, mais bien d'une représentation de judo qui nous a permis de découvrir la force de Sylvie. En effet, en moins de deux, Sylvie a projeté Michel sur le tapis. Michel y pensera deux fois avant de s'attaquer à une femme...Toutefois, il faut bien avouer que Michel était épuisé puisqu'il venait tout juste de terminer sa partie de ballon-panier. Ca lui apprendra à Michel, il n'avait qu'à ne pas critiquer les arbitres!

Une vieille Ford était tombée en panne sur l'autoroute de la "Beauce". Une Oldsmobile ultra-moderne qui passait s'arrêta. Son conducteur demanda au propriétaire de la Ford s'il pouvait lui rendre service. Celui-ci, un vieux fermier, le pria de la remorquer jusqu'au garage le plus proche. Après quelques milles, le conducteur de l'Oldsmobile oublia complètement la vieille Ford et roula à près de 100 milles à l'heure. Un policier les vit passer en trombe et alerta la village suivant:

- Hé Jos, faut que tu arrêtes une Oldsmobile qui dépasse le cent à l'heure!
- OK, Aie, je viens de la voir passer. Tu ne vas pas me croire, mais une toute vieille Ford 1920 lui court après, en klaxonnant, pour la doubler.

Un accident peu ordinaire s'est produit jeudi dernier à Ste-Marie alors qu'un train est entré sur le côté droit d'une camionnette. Cet accident aurait pu arriver à n'importe qui puisqu'à l'endroit où c'est arrivé (rue St-Honoré) le conducteur devant de la rue Notre-Dame ne voit absolument rien et comme il ne veut pas rester pris dans la petite côte recouverte de glace, il ne peut pratiquement pas se permettre de freiner. Il serait peut-être souhaitable de faire installer des feux à cet endroit, n'est-ce pas!

SAVIEZ-VOUS QUE:

- Une panne d'électricité s'est produite jeudi soir dernier dans les municipalités de St-Isidore, Ste-Hénédine et Ste-Marguerite. Pourtant la chaleur est importante de ce temps-ci!
- Si jamais vous attrapez un orgelet, frottez-vous la paupière avec la queue d'un chat. Y'paraît que ça marche!
- Victor Darac de Ste-Marie s'est mérité un voyage en Floride lors de la soirée des bénévoles du Carnaval de Québec.
- Les gilets des équipes du Vallée-Jonction et du Ste-Hénédine qui évoluent dans la ligue BDL, sont de la même couleur.
- Bravo aux secouristes Paul-Henri Cliche de Ste-Marie et Jean-Charles Jacques de Vallée-Jonction qui ont fait du beau travail durant la dernière tempête.
- Selon les dires, la dernière rencontre opposant le St-Bernard au St-Isidore en fut toute une. Même s'ils ont perdu par une faible marge, les équipiers du St-Bernard deviennent de plus en plus dangereux.
- Il y avait bien du monde aux compétitions de patinage artistique qui se sont déroulées mercredi dernier à l'aréna de Ste-Marie. Franchement, il y a des jeunes qui promettent!

La baie vitrée que l'on a installé la semaine dernière à l'aréna de Ste-Marie n'a pas survécu longtemps car il paraît qu'elle faisait vraiment dure. C'est pourquoi, très peu de spectateurs ont pu voir ce phénomène. Souhaitons que la prochaine fois que j'aurai à annoncer l'arrivée de cette fameuse baie vitrée, que je n'aurai pas à me corriger la semaine d'après. Bonne fin de semaine!

19 19 19

DIVERS

SERVICE DE REMBOURRAGE

Rembourrage de tous genres ainsi que toits d'autos en vinyle et réparation de sièges.

CHARLES-EMILE LACASSE
Propriétaire
route St-Elzéar
Ste-Marie, Beauce
Tél.: 387-5333

TAPIS PRELARTS

Réduction de 10 à 30% sur certains tapis et prélarts.

GERARD BISSON
(salles de quilles)
255 rue Hébert
Vallée-Jonction, Beauce
Tél.: 253-5349

Les Transmissions Cliche Enr.,
Rte Kennedy,
Ste-Marie de Beauce
Tél. : 387-3051 (gar.)
387-2059 (rés.)
Blaise Cliche, prop.

Pour vos travaux de menuiserie

-Fabrication de chaises de parterre ou balançoires.
- Réparations de meubles de tous genres.

Dominique l'Heureux
Ste-Hénédine
Tél.: 935-3739
19-26 jan. 2-9 fév. (P)

OFFRE DE SERVICE
Jeune dame offre ses services pour garder des enfants de tous les âges et même la fin de semaine, jour et nuit. Possède vaste expérience dans ce domaine.
Tél.: 387-2034
de préférence entre 11h.45 à 12h.45
26 jan.

OFFRE DE SERVICES
(COUTURE) dame offre ses services pour faire bas de pantalons, robes, etc.
Tél.: 387-4814 après 4 h.
à St-Elzéar
12-19-26 jan.

DEPENDABLE PERSON WHO CAN WORK WITHOUT SUPERVISION. Earn $14,000 per year. Contact customers arouns Ste-marie de Beauce. We train. Write N.V. Dick, Pres., Southwestern Petroleum, Brampton, Ont. L6T 2J6.
19 jan.

AGENCE
MATRIMONIALE BONHEUR
Si vous voulez être heureux, appelez pour une rencontre après 6 heures p.m. 837-8994
3 sem. (P)

OPPORTUNITES IMMEDIATE
2 OUVERTURES
Pour distributeurs dans chaque comté de la province. Aide du manufacturier à monter équipe de vente. Investissement optionnel. Distributeurs opérant depuis six mois montrent déjà un revenu exceptionnel. Pour informations, appeler Québec 525-9087
19 jan. (P)

Pour réparation

de Réfrigérateurs - Congélateurs - Poêles - Lave-vaisselle - Laveuses et Sécheuses.

NOUS LES REPARONS

Beauce Electroménager
Ste-Marie de Beauce
Tél.: 387-4907
27 avril (P)

FEMMES MARIEES
20 ans et plus
Travail à offrir pouvant combler vos dépenses occasionnels du temps des Fêtes. Si vous avez 10h., aimeriez vous faire $50.00 par semaine. J'ai encore deux places à Ste-Marie et une à Beauceville puis deux à St-Georges. Ecrivez sans tarder à:
Gérant du personnel
C.P. 122, Plessisville
G6L 2V9
12-19 jan.

GAGNEZ DES $$$
(Temps partiel)
Vente facile de bas-culottes, bas pour hommes, collants, etc. Obtenez catalogue gratuitement. Agissez dès maintenant. Nycole Hosiery, C.P. 252 Ste-Julie, Québ. J0L 2C0
19-26 jan. 2-9 fév.

ACHETERAIS
Couvercles en aluminium pour chaudière d'érable.
Tél.: 387-5129
19-26 jan. (P)

OFFRE DE SERVICES
Personne offre ses services pour faire à la maison des rapport d'impôts et travail en comptabilité.
Tél.: 387-4960
19-26 jan.

ON DEMANDE
Personne recherche emploie dans un garage comme mécanicien, possède carte de spécialiste dans l'électricité.
Tél.: 387-2668
19-26 jan. 2-9 fév. (P)

ON DEMANDE
Aide familiale demandée pour garder 2 enfants à la maison de 8;45 à 4:30 du lundi au vendredi.
Tél.: 387-3803
19-26 jan.

ON DEMANDE
Femme demandée pour garder 2 filles de 5 à 9 ans, à notre domicile à Ste-Marie du 5 au 20 mars. Cause: Départ pour vacances.
Tél.: 387-4044
19-26 jan.

ON DEMANDE
Waitress demandée pour travailler dans un Bar d'un Hôtel à Frampton avec ou sans expérience. âgée de 18 ans ou plus. Travail à l'année.
Tél.: 479
Tél.: 479-2044
19-26 jan.

A VENDRE

A VENDRE
Motoneige Snow Jet 1974, en bonne condition.
Tél.: 387-6292
5-12-19 jan. (P)

A VENDRE
Poméraniens, $100.00 chacun - Beagles, $35.00 chacun - Epagneuls, $50.00 chacun - Dalmatiens, $50.00 chacun - Chiens de maison à partir de $5.00
Tél.: 1-885-4681
St-Anselme
22 déc.-5-12-19 jan.

TERRAINS RESIDENTIELS A VENDRE

Situés dans un nouveau développement. S'adresser à
Jacques Savoie, tél.: 387-3134
Robert Savoie, tél.: 387-6704
André Savoie, tél.: 387-6262
après 5 heures
24 av. j.n.o.

A VENDRE

Oldsmobile Cutlass Suprême 1974 34,000 milles. Prix à discuter.
Tél.: 387-3721
19-26 jan.

A VENDRE
2 terrains de 60' x 100' situés près de la rue du Pont, du côté ouest de la rivière Chaudière à Ste-Marie. Pour informations s'adresser à
Tél.: 387-5500
ou 387-5408
j.n.o.

A VENDRE
Télévisions usagées, noir et blanc ou couleur.
Tél.: 387-2099
10 nov. j.n.o.

A VENDRE
Maison de campagne, située à St-Séverin à 7 milles de Ste-Marie, meublée, terrain 100 x 100.
Tél.: 387-4796
22 déc. j.n.o.

A VENDRE
Manteau de fourrure en loup, pour dame, grandeur 12 ans à $950. Cause allergique à la fourrure.
Tél.: 387-5451
12-19 janv.

A VENDRE
Bottes de ski Alpin de marque Nordic à l'état neuf, grandeur 8 ½. Prix à discuter.
Tél.: 387-4511
12 jan.

A VENDRE
Commerce d'épicerie établi depuis plusieurs années et en pleine opération. Comprenant terrain, immeuble 2 logements, inventaire et équipement. Bien situé et bon chiffre d'affaires. Région de Lévis.
A vendre pour cause de santé.
Tél.: 397-5581
12-19 jan. (P)

A VENDRE
Robe de mariée 8-9 ans, blanche, garnie de dentelle rose avec chapeau, n'a jamais été portée.
Tél.: 387-6696
12-19-26 jan.

A VENDRE
Pick-Up Ford 1970, 27,000 milles en parfait ordre. Toute offre raisonnable acceptée.
Tél.: 889-9637
12-19-26 jan.

A VENDRE
Véga 1973, 21,000 milles ayant servi un hiver, prix à discuter, cause: auto fournie
Tél.: 387-2226
12-19 jan.

A VENDRE
Aspirateur de marque Singer
Poussette d'enfant pliante
Tél.: 387-6746
12-19 jan.

A VENDRE
Robe de mariée, grandeur 7 ans.
Tél.: 387-6196
12-19-26 jan. 2 fév. (P)

A VENDRE
Souffleuse à neige "White", 5 forces, 24", neuve, prix à discuter.
Tél.: 387-5696
5-12-19 jan. (P)

A VENDRE TERRAINS résidentiels

Nouveau développement situé sur boul. Vachon Nord, à la sortie Autoroute 73.
M. Eugène Cliche
Tél.: 387-2667
17 mars j.n.o.

A VENDRE Autos accidentées

J.L. POULIOT AUTO INC.
366 Turcotte, Québec
(Près du Colisée)
Tél.: 681-7646
j.n.o.

A VENDRE
Pinto 1972, Runabout, moteur refait à neuf, très propre.
Tél.: 387-2415
5-12-19 jan.

A VENDRE
Habit de motoneige, pour dame, grandeur 10 ans, couleur noir avec pointes blanches. En très bon état. Prix d'aubaine.
Tél.: 387-2366 après 18 heures
j.n.o.

A VENDRE

Chevelle 1970, 350 p.c. 4 barils, transmission manuelle, raison de vente: 2e auto. Prix$750.00
Tél.: 387-6123
12-19-26 jan.

A VENDRE
Maison genre, split-level, 24 x 44, 5 pièces ½ plus 1 pièce au sous-sol terrain 100 x 100 fini - Piano, table antique en parfaite ordre.
Tél.: 387-3558
22 déc. au 16 fév.

A VENDRE
Maison situe sur la rue Lavigueur à Québec. Prix $7,000.00
Tél.: 935-3215
J. Arthur Bédard
Ste-Hénédine
19-26 jan.

A VENDRE
Ski-Doo Bombardier Olympic, 1972, 24 forces, $275.00
Tél.: 387-2348
après 5 heures
19-26 jan.

A VENDRE
Terrain pour commerce ourésidence, situé sur route Kennedy, bornè grandeur requise, remplissage fait, prêt à construire. Prix à discuter.
- Maison située sur la route Kennedy, près de la ville, ayant 2 ans seulement, tapis mur à mur, chauffage électrique, terrassement patio ainsi que remise.
Tél.: 387-2744
22 sept. j.n.o.

A VENDRE
Parisienne 1974, Brougham, 28,000 milles, toute équipée avec l'air climatisé. Cause de vente: Achat de 4 x 4. Prix raisonnable.
Tél.: 387-4796
19 jan. j.n.o.

A VENDRE
ATTENTION
Vous pouvez réaliser votre rêve d'avoir votre propre commerce. J'abandonne les affaires, faute d'espace. En attendant tout est à vendre au prix coutant. Venez réaliser des profits formidables pour votre couture du printemps.
Mme Armand Lagrange
440 rue Ste-Madeleine
ZSte-Marie de Beauce
Tél.: 387-2873
19-26 jan.

A VENDRE
Ensemble printemps, pantalon, manteau et chapeau pour fillettes de 4 à 5 ans.
Manteau d'hiver avec chapeau pour fillettes de 5 à 6 ans.
En parfaite condition, très bas prix.
Tél.: 387-4053
19 jan.

A VENDRE
Motoneige Skiroule S 400, 1971, moteur 400 cc (28 forces), chenille RTX, en très bon ordre, prix $275.00
Tél.: 475Z-6934
après 4 heures
19-26 jan. 2 fév.

A VENDRE
Maison située rue de la Falaise à Ste-Marie, maison 24' x 40', 5 pièces ½ avec terrain de 80' x 100'
Tél.: 387-6117
après 16 heures
19-26 jan. (P)

A VENDRE
Poêle à bois, blanc et noir de marque Bélanger
Tél.: 935-3523
19-26 jan.

A VENDRE
Maison mobile 40' x 60', plus terrain 150' x 210' avec ou sans meuble.
Tél.: 387
Tél.: 387-6208
19 jan. au 9 mars

Vite!!!
Allez encourager nos annonceurs.

A LOUER

A LOUER
Chambres avec cuisine, tapis mur à mur près du Québec-Téléphone.
Tél.: 387-2624
22 déc. 5-12-19jan.

A LOUER
Entrepôt environ 2,500 pieds de plancher, situé rue Notre-Dame.
Tél.: 387-6619
19 jan. j.n.o.

A LOUER
Chambre avec cuisine, chambre de bain, tapis mur à mur.
Tél.: 387-2110 ou 387-6320
19 jan. J.N.O.

A LOUER
A St-Elzéar, 8 ½ pièces, 2 étages, libre immédiatement.
Tél.: 387-6132
1 déc. j.n.o.

A LOUER
Logement 2½ pièces et 4½ pièces meublés ou non meublés chauffage électrique toutes les commodités situé à Ste-Marie.
387-5505
5 mai jno

A LOUER
Logement à louer, 316 boul. Larochelle.
Tél.: 387-3098
12-19 jan.

A LOUER
Logement, 3 ½ pièces, 312 boul. Larochelle.
Tél.: 387-6382
12-19 jan.

A LOUER
Logement de 4 ½ pièces, libre le 1er mai, éclairé et chauffé, situé 130 boul. Vachon
Tél.: 387-4823
12-19 jan. (P)

A LOUER
Une terre située à Ste-Marie. Appelez après 6 heures.
Tél.: 387-6196
12-19-26 j. 2 fév. (P)

A LOUER

Appartement non meublé, 5 ½ pièces, libre immédiatement, voisin du Restaurant la Fugue, boul. Vachon.
Tél.: 387-6711
23 juin j.n.o.

La Villa du Poulet souhaite à tous les Pee-Wee, un heureux séjour à Ste-Marie.

UNE SALADE 8 ON. ET 16 ON. LIQUIDE DE SAUCE KENTUCKY GRATUITS.

2 JOURS SEULEMENT!
Samedi 22 janvier & Dimanche 23 janvier

avec l'achat d'un seau ou d'un baril de
Poulet Frit à la Kentucky "bon à s'en lécher les doigts".

La Villa du Poulet
P-2
750, boul. Vachon Nord, Ste-Marie, Beauce
Tél.: 387-3520

As-tu deux minutes...

IMPRESSIONS

En temps d'élections plusieurs sont fort aise d'être dans le chemin pour y effectuer des réparations.

Au moment de toucher une piastre, plusieurs se sentent parfaitement bilingues.

Que sert à l'homme de savoir, si l'autre ne sait rien.

Dans chaque élection, il sort plus de dépités que de dé[illegible]és.

Plusieurs électeurs qui apposent mal leur croix sur le bulletin de vote savent-ils qu'ils devront par la suite la porter?

Dans la plupart des camps politiques, on semble moins inquiet de quoi il retourne que de quoi il ristourne.

Dans toute élection, il faut remplir les urnes en écartant les cruches.

Drôle d'époque où les intellectuels doivent bucher du bois pour se détendre et où les bucherons composent des vers pour la même raison.

A voir croître le nombre de partis au Québec, on peut parler de parti pris et peut-être de partis mal pris.

On ne dira jamais assez aux automobilistes que l'essence mélangée à l'alcool peut conduire à la...bière.

L'homme et la femme nous dit-on sont égaux, mais pas dans le domaine du vêtement. Si la femme change souvent de chapeau et de souliers, essayez de séparer un homme de son vieux chapeau et de ses vieilles chaussures.

Devant certains programmes stupides de la télévision, on souhaite que l'image se brouille et on n'a nulle envie d'ajuster son appareil.

Il n'est pas étonnant que l'homme moderne ne s'étonne plus devant l'avalanche de causes d'étonnement dont on l'assène sans cesse sous prétexte de l'informer.

"La vie c'est amer", disent les pessimistes. Non, la vie c'est ta mère pour ceux qui en ont encore une.

On se contenterait de si peu si on n'allait pas si souvent lécher les vitrines et les comptoirs des grands magasins et y prendre des illusions pour des besoins.

La réussite est bien diverse. Tout dépend de la conception qu'on en a. Celui, qui, bourré de talents, n'a donné qu'une mesure médiocre, a raté.

Si le découragement vient toujours une minute trop vite, c'est peut-être parce que celui qui pouvait encourager est arrivé une minute trop tard.

Est pas mal exigeant celui qui ne désire que la paix, car elle contient la plupart des biens.

A certains moments, il faut savoir accepter ce qu'on juge pénible. Car mieux vaut plier que casser.

Le chef d'Etat surtout doit se garder de se mettre dans tous les états.

Si l'amitié n'était qu'un échange de cadeaux, elle serait vaine. Il arrive un moment que le véritable ami doit se donner lui-même, c'est pourquoi les vrais amis sont si rares.

Quand le coeur fait toc toc, il est rare que la tête n'en fasse pas autant.

"L'argent n'a pas d'odeur" disait l'empereur Vespasien, n'empêche qu'il y en a beaucoup qui le sentent de fort loin.

Maurice Huot
" Bien public"

MOTS INCONNUS NO: 19

C	E	D	A	R	A	M	A	C	J	N	O	N	E	X
A	H	N	E	G	A	M	P	U	E	U	E	A	U	E
R	O	A	U	T	O	M	O	B	i	L	E	O	E	L
E	R	R	P	U	S	U	U	L	A	i	T	L	M	i
M	L	G	L	E	A	E	A	A	N	N	L	E	M	S
A	O	A	A	E	A	N	Z	O	E	i	P	P	O	N
C	G	N	D	L	G	U	i	M	M	P	R	P	H	E
E	E	A	T	U	E	S	E	A	A	i	A	E	N	T
N	C	N	E	R	i	T	F	R	M	R	T	R	i	S
O	O	A	L	V	E	O	T	E	T	R	i	O	D	U
i	L	S	E	V	U	G	R	E	i	E	P	N	R	W
T	i	L	C	L	E	i	i	G	i	P	U	E	A	A
A	E	O	A	M	E	O	Y	O	Y	S	E	O	J	G
T	R	R	R	E	R	i	V	A	N	N	S	K	J	O
S	D	O	B	E	S	i	T	E	E	S	S	A	T	N

MOT INCONNU: 6 lettres, langage corrumpu

A
Ananas
Assiette
Automobile

B
Bracelet

C
Cadeau
Camarade
Caméra
Chapeau

D
Drapeau

E
Ecolier

F
Famille
Foulard

G
Galette
Grand

H
Homme
Horloge

I
Imprimerie

J
Jardin
Jouet

K
Képi

L
Lait
Langue

M
Mage
Marin
Moulage

N
Navire

O
Obésité

P
Péroné
Pratique

Q
Queue

r
Région

S
Station

T
Tasse
Télévision
Toux
Trappe

Ustensile

V
Vêtement

W
Wagon

X
Xénon

Y
Yo-yo

z
Zeste

Mot inconnu No. 18 jargon

PROBLEME NO:(-19-)

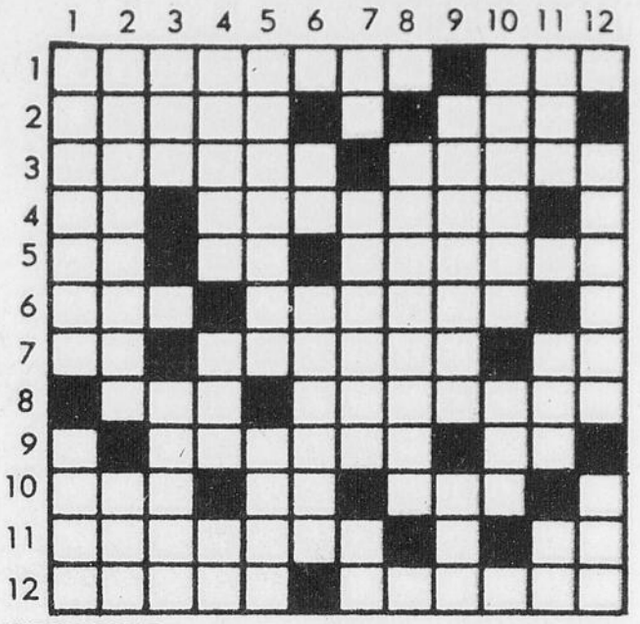

HORIZONTAL
1grain calcaire, de la grosseur d'un pois. - Arbre toujours vert.
2-Espace compris entre deux planchers. - Propre, sans souillure.
3-Substance visqueuse. - Entourer en spirale
4-Term. d'inf. - Devanture vitrée de boutique.
5-Symb. du déca - Conf. - Oter l'écale
6-Enlève - Substance chimique à odeur de violette
7-Symb. chim. - Action énergique du corps. - Conf.
8-Limite - Qualité de ce qui est fin
9-Substance grasse extraite de la crème - Conf.
10-Principe de la vie - Nég. - Espèce de poche.
11-Chez les romains, chapelle des dieux lares - Fleuve d'Italie
12-Qualification dont on fait précéder un nom propre d'homme, en style juridique. - Ensemble des choses qui existent réellement.

VERTICAL
?-Silicate de magnésium et de fer des roches éruptives. - Contraires au bien.
2-Fait ou répété plusieurs fois - Mois de l'année
3-Tamis. - Qui est de l'Ibérie
4-Arc diagonal de renfort. - Dans la rose des vents - Art. contracté
5-Qui calme, adoucit. - Joindre l'un à l'autre
6-Conf. - présenter
7-Adj. poss. - Peintre français, né à Limoges (1841-1919) - Adv. de lieu.
8-Animal fabuleux, à corps de cheval, pl.
9-Quatre-vingt-dix. - Adresse
10-Pays de la Flandre française - Sans humidité
11-Allez, en latin. - Point cardinal - Symb. chim.
12-Qualité de ce qui est rare - Patriarche biblique.

SOLUTION DU PROBLEME NO:(-18-)

La télé-université lance quatre nouveaux cours à l'occasion de la session d'hiver

La télé-université offrira, dès le début de la session d'hiver 1977, quatre nouveaux cours à sa clientèle adulte. Il s'agit des cours "l'individu, son effectivité, sa sexualité", "l'environnement, un bien collectif menacé", "un art méconnu, la gestion" et "l'informatique... c'est par sorcier".

Ces quatre cours viennent s'ajouter à ceux que la Télé-université offrait jusqu'à maintenant dans le cadre de son programme "Connaissance de l'homme et du milieu"; ces cours, dont certains ont déjà été suivis par plusieurs milliers de Québécois, traitent d'économie du Québec, de coopération et d'histoire du Québec d'aujourd'hui. Au-delà du perfectionnement au sens traditionnel du mot, ces activités d'enseignement cherchent à fournir aux étudiants des instruments durables pour mieux comprendre leur milieu et leur société.

Fait à souligner: toute personne qui le désire peut suivre les cours de la Télé-université. En effet, aucun niveau d'étude particulier n'est prérequis pour s'y inscrire. De plus, ces cours sont dispensés à domicile (mais pas par la télévision); l'étudiant se déplace à quelques reprises seulement durant la session pour participer à des rencontres de travail de groupe.

Tous ces cours donnent droit à des crédits universitaires et à des attestations d'études de l'Université du Québec. Les dates limites pour les inscriptions sont les suivantes: 24 janvier (coopération, économie, histoire), 31 janvier ou 7 mars (gestion), 7 février (informatique, 15 février (environnement) et 21 février (sexualité).

On peut obtenir plus de renseignements sur ces cours ou s'y inscrire en s'adressant à Québec (3108, Chemin Ste-Foy, Tél. 657-2990) ou à Montréal (3465, rue Durocher, Tél. 282-7749).

Le premier gagnant de la loterie St-Isidore est M. Gérard Larochelle le président du comité des loisirs Gaétan Boutin lui remet un chèque de $200.00, accompagné de la vice-présidente et responsable de la loterie Mme Claudette André Boutin.

CONSULTEZ NOS PETITES ANNONCES, VOUS EN FEREZ VOTRE PROFIT

Musicalement parlant
PLUSIEURS NOUVEAUX TITRES SONT APPARUS SUR LE MARCHÉ DU DISQUE ET DE LA CASSETTE 8 PISTES.
DEPUIS CETTE SEMAINE
PLAZA DU CADO ENR. DE STE-MARIE
A TOUTES CES NOUVEAUTES EN STOCK
20% d'escompte est accordé
SUR TOUS LES LONGS-JEUX ET CASSETTES 8 PISTES
À LA PLAZA DU CADO
DE STE-MARIE

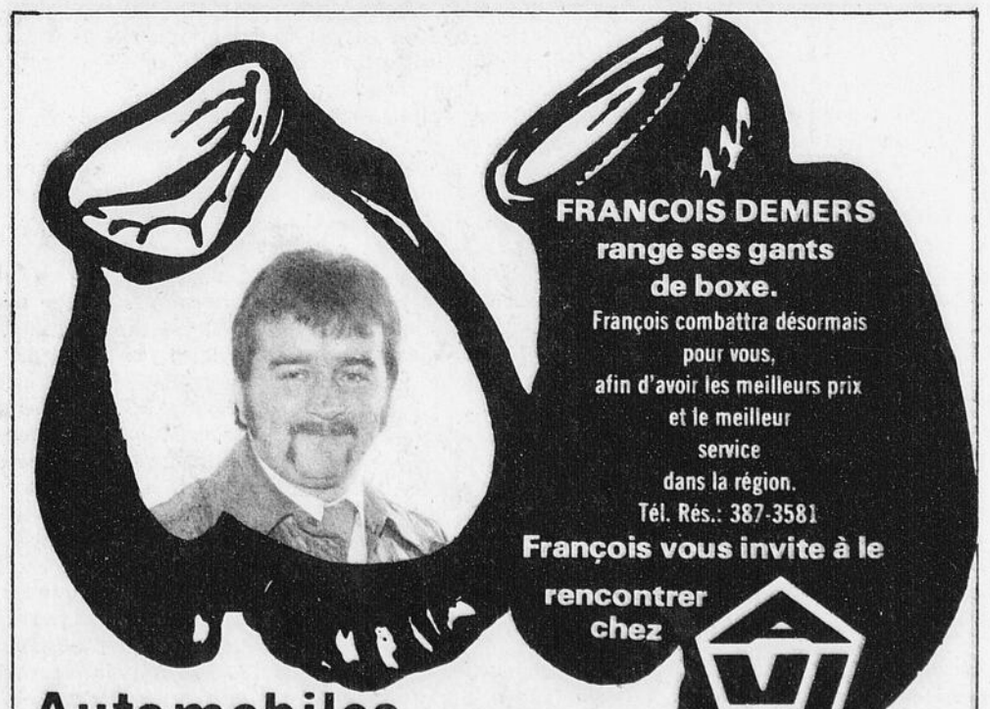

Automobiles Vallée-Jct. Inc.
Route Kennedy,
Vallée-Jonction, Beauce 387-4022

LE CONTROLE DES PRIX
ET DES SALAIRES

Le traitement des individus et des entreprises souffre-t-il d'inéquité?

Par: Gilles Lessard

Depuis l'annonce du programme de contrôle des prix et des salaires par le gouvernement Trudeau au soir du 13 octobre 1975, ce programme n'a cessé de faire les manchettes des média d'information et de susciter nombre de commentaires émanant de divers milieux et portant sur différents aspects du programme. On a fait en effet de sérieuses réserves sur l'habileté du gouvernement central à réglementer dans un champ de juridiction relevant des provinces selon la constitution canadienne, en l'absence de circonstances d'extrême urgence qui menaceraient l'entité politique du Canada. On a fait également des réserves sur l'aptitude du programme à freiner l'inflation au canada étant donné qu'il ne couvre pas tous les agents économiques qu'on perçoit comme créateurs d'inflation, étant donné l'importance des importations dans les dépenses de consommation - environ 30% - et enfin, étant donné les difficultés d'application qu'on entrevoit du côté des profits et des prix.

Les critiques les plus violentes cependant nous semblent porter sur l'équité du programme dans le traitement fait aux salariés et aux entreprises. Les principaux opposants à ce titre sont évidemment les syndicats et également les parties d'opposition - le N.P.D. principalement.

Après l'échec de la tentative de consensus national visant à freiner l'inflation en 1969, le gouvernement fédéral avait opté pour une politique monétaire restrictive qui produisit davantage une hausse du chômage que les effets escomptés sur les prix. On est donc revenu par la suite à une politique monétaire plus expansionniste afin de tenter de faire baisser le chômage. Devant la persistance de l'inflation, le gouvernement fédéral fit une nouvelle tentative de susciter des restrictions volontaires au début de 1975 - c'est ce qu'on a appelé le consensus Turner - et ce fut encore un échec. Après ces diverses tentatives, le gouvernement fédéral a opté finalement pour un contrôle des prix et des salaires s'accompagnant de restrictions budgétaires et probablement d'une politique monétaire moins expansionniste.

Les reproches faites au programme au plan de l'équité prennent origine dans cette priorité que le gouvernement fédéral accorde maintenant à la lutte à l'inflation parce que, disent les opposants, on veut la combattre sur le dos des travailleurs, et on veut protéger la position concurrentielle du Canada en comprimant les salaires et donc les coûts de production.

C'est donc sous cet aspect de l'équité que nous allons analyser le programme anti-inflation. Pour ce faire, nous exposerons d'abord dans ses grandes lignes le contenu du programme et nous ferons ensuite une analyse critique des inéquités qu'il pourrait permettre. Nous analyserons aussi à la lumière des deux premiers points, le bien-fondé des principales critiques faites au programme.

Les grandes lignes du programme anti-inflation

Dans la documentation publiée par la Commission Pépin, les lignes directrices définies par les règlements comportent quatre chapitres s'appliquant aux prix et bénéfices, aux honoraires et revenus professionnels, aux dividendes et enfin à la rémunération; nous reprenons dans la présente section les principaux traits de cette réglementation dans l'ordre où ils se présentent dans la documentation.

Signalons avant de commencer l'exposé de la réglementation que la loi anti-inflation s'applique aux:
"i; fournisseur d'articles ou de services du secteur public,
ii) fournisseurs d'articles ou de services du secteur privé qui ont au moins cinq cents employés au Canada,
iii) fournisseurs de services professionnels définis par règlement,
iv) personnes qui exploitent dans l'industrie de la construction des entreprises qui ont au moins vingt employés au Canada"

D'autres secteurs peuvent en outre être couverts par une décision du gouvernement en conseil s'il juge qu'il est "d'une importance fondamentale pour la réduction et l'endiguement de l'inflation au Canada"

La réglementation sur les prix et les marges bénéficiaires

Cette première partie de la réglementation émise par la Commission de lutte contre l'inflation est certainement la plus complexe parce qu'elle fait appel à une foule de définitions et tente de prévoir l'éventail des différentes situations qui peuvent se présenter. Il serait superflu pour les fins de la discussion de l'équité du programme d'entrer dans le détail de cette réglementation, aussi, nous nous en tiendrons aux grandes lignes.

Selon la déclaration de principe faite par M. Macdonald au lendemain de l'annonce du programme par M. Trudeau, le principe général est que:
"les majorations de prix doivent se limiter aux montants qui suffisent pour les augmentations nettes de coûts".

Bien que dans le détail de la réglementation ce principe général mène à distinguer quatre situations différentes, il nous semble suffisant de nous en tenir ici à deux catégories: les entreprises qui peuvent répartir leurs coûts sur la base des produits (coûts unitaires) et celles qui ne le peuvent pas.

Dans le premier cas, la réglementation permet de reporter la hausse des coûts sur le prix du produit. Cela signifie en réalité que le bénéfice réalisé par unité produite demeure le même en dollars. Si l'entreprise augmente son volume de production, les bénéfices totaux réalisés pourront donc augmenter en dollars, mais la marge bénéficiaire tendra à diminuer. Dans ce cas, la période de base qui sert de point de référence est le dernier exercice financier. Nous reproduisons à l'annexe 1 un exemple simple du fonctionnement des contrôles dans ce cas.

Dans le deuxième cas, c'est-à-dire les entreprises qui ne peuvent pas répartir leurs coûts par unité de production, le contrôle s'exercera via la marge bénéficiaire, et le principe général est que l'entreprise doit déterminer ses prix de telle sorte que:
"la marge bénéficiaire nette avant impôt, exprimée en pourcentage, ne dépasse pas 95% de sa moyenne des cinq dernières années financières complétés"

Comme dans le premier cas, l'entreprise pourra quand même augmenter ses prix en autant que les coûts le justifient, et ses bénéfices en dollars pourront augmenter si elle parvient à augmenter suffisamment son volume de production.

Etant donné les différentes situations susceptibles de se présenter, notamment: nouveaux produits, nouvelles entreprises, changements dans la qualité du produit etc., la réglementation sur les prix et les profits demeure assez vague sur certains points et laissera à la Commission le soin de préciser la signification concrète des expressions imprécises qu'on rencontre fréquemment comme: "produit semblable", "juste valeur marchande" etc.

Réglementation sur les honoraires et les revenus des professionnels et réglementation sur les dividendes

Etant donné que les règles s'appliquant aux honoraires et aux dividendes ne sont pas aussi pertinentes que les autres au sujet que nous discutons ici, nous avons préféré reporter aux annexes 2 et 3 le résumé de la réglementation sur ces domaines.

Réglementation sur la rémunération

Au sens de la loi anti-inflation, la rémunération est entendus dans son sens le plus large et elle désigne:
"toute forme de salaire, d'avantage et de gratification, versée par un employeur... à un un employé".

Cette définition recouvre donc ce qu'on entend généralement par les "avantages sociaux" en plus du salaire.

Les augmentations de salaires permises réfèrent à trois facteurs qui jouent concurremment: le facteur de protection de base, l'augmentation de la productivité nationale et les pratiques salariales passées.

Le facteur de protection de base

Pour les trois années d'application du programme, les augmentations permises à ce titre seront respectivement de 8%, 6% et 4%, pour la première, deuxième et troisième années du contrat de travail.

Ces augmentations sont consenties afin d'anticiper le taux d'inflation. S'il arrive que le taux observé à la fin d'une année dépasse les taux prévus, l'excédent pourra être ajouté au salaire de l'année suivante.

L'augmentation de la productivité nationale

A ce titre, l'augmentation permise a été fixée à 2% par année.

L'augmentation en raison des pratiques salariales passées

Ce dernier facteur est introduit en vue de permettre à certains groupes d'effectuer un rattrapage et afin de ralentir la progression de certains autres.

L'augmentation (ou de la diminution) à ce titre résulte de la comparaison de l'évolution de la moyenne des salaires du groupe pendant les deux dernières années avec l'augmentation de l'indice des prix à la consommation plus 2%. Le rattrapage (ou la diminution) est la différence entre les deux et est limité à 2% par année dans les deux sens.

L'addition des trois facteurs pourrait donc autoriser des augmentations allant de 8% à 12% pour la première année; un maximum de $2,400. ne peut cependant être dépassé.

Dans certains cas, les augmentations maximales pourront être dépassés si le dernier contrat de travail avait été signé avant le 1er janvier 1974 ou s'il existe des "liens historiques" entre des groupes dont l'un aurait obtenu une augmentation supérieure avant l'application des contrôles. Ces cas seront soumis à l'appréciation de la Commission.

Pour ce qui est des plus bas salaires, les augmentations permises sont de $600. par an jusqu'à un salaire de $3.50 l'heure.

suite à la page 9

EVOLUTION DES SALAIRES ETUDES BENEFICES DES CORPORATIONS CANADA 1970-1975
[séries désaisonnalisées]
[millions de dollars]

Année	Rémunération des salariés	Bénéfices des corporations impôts	Revenu national net au coût des facteurs	Part des salaires dans le R.N.N.	Part des profits dans le R.N.N.
1969	43,203	7,852	59,878	72.2	13.1
1970	46,743	7,730	64,211	72.8	12.0
1971	51,331	8,983	70,449	72.9	12.8
1972	57,277	10,704	79,195	72.3	13.5
1973	64,961	14,386	92,101	70.5	15.6
I	62,376	12,988	86,916	71.8	14.9
II	64,044	13,472	89,412	71.6	15.1
III	65,248	14,660	93,188	70.0	15.7
IV	68,176	16,424	98,888	68.9	16.6
1974	75,970	18,303	107,781	70.5	17.0
I	71,220	17,792	101,888	69.9	17.5
II	73,584	18,712	104,756	70.2	17.9
III	77,948	19,256	110,900	70.3	17.4
IV	81,128	17,9[illegible]	113,580	71.4	15.3
1975	n.d.	n.d.	n.d.	-	-
I	82,540	16,712	114,464	72.1	14.6
II	84,952	17,028	116,944	72.6	14.6
III	88,588	18,076	123,176	71.9	14.7

REMERCIEMENTS

LA FAMILLE GENEST

désirent remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messes, tributs floraux, messages de condoléances, visite au salon funéraire, assistance aux funérailles, lors du décès de

Madame CHARLES-ALCIDE GENEST

décédée le 6 décembre 1976
à Ste-Marie de Beauce

A tous un cordial merci.

ROSAIRE AUGER

Entrepreneur
plomberie-chauffage

STE-MARIE, BEAUCE
Tél.: 387-3182

Pour vos bijoux en or véritable

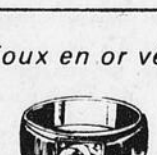

Consultez:

Importations Nadeau Enr.

BIJOUTERIE AU PRIX DE GROS

Numéros gagnants: 225760 - 225756 - 225716

Raynald et Myrto Nadeau
rte Président Kennedy, Ste-Marie, Beauce
Tél.: 387-5392
(Voisin des Produits Diamant Ltée)

suite de la page 8

Discussion de l'équité du programme dans sa conception

Après cet exposé de la réglementation, nous analyserons dans les pages qui suivent les points qui pourraient constituer une inéquité envers les travailleurs ou les entreprises.

Analyse de la conception générale du programme

De par sa conception même, le programme anti-inflation a pour effet immédiat de "geler" les parts relatives du revenu national qui vont aux salaires et à la rémunération du capital; en effet, l'augmentation accordée aux salaires sera constituée en moyenne de l'augmentation des prix plus l'augmentation de la productivité et conséquemment les parts relatives devraient être maintenues en théorie. Il va de soi, étant donné ce que nous venons de dire, que le programme permet également le maintien du pouvoir d'achat des salariés, du moins en principe. Donc, à première vue, le programme ne semble pas comporter d'injustice envers les travailleurs.

Cependant, pour qu'il y ait effectivement un "gel" du partage du revenu national, il faudrait que dans les deux dernières années, la part des salaires dans le revenu national n'ait pas diminué - autrement, les règlements permettent un rattrapage. De même, pour que le programme soit équitable, il ne doit pas imposer le gel à un moment où les parts relatives sont différentes de celles qui existaient dans le passé ou en période "normale". Nous avons analysé ces aspects au moyen des données publiées dans les compte nationaux.

Nous reproduisons à la page suivante un tableau qui illustre l'évolution de la part des salaires et des profits dans le revenu national. On y constate que la part allant aux salaires se maintenait entre 72.2% et 72.9% dans les années 1969 à 1972 alors que la part des profits ne dépassait pas 13.5%

Au moment de l'imposition des contrôles, la part des salaires se situait à 71.9%, donc, en dessous du niveau observé en moyenne période au temps où l'inflation était plus lente que pendant les deux dernières années, alors que les profits avaient accrû leur part de plus de 1%. Il semble donc qu'on puisse conclure que sous ce rapport le programme soit injuste envers les salariés.

Nous avons vu dans les pages précédentes que la réglementation permettait un rattrapage dans les cas où les salaires avaient augmenté moins vite, dans les deux dernières années, que l'indice des prix plus 2%. Au niveau des données aggrégées, ceci signifie que le rattrapage au niveau de l'ensemble des salariés ne serait permis que si la part des salaires dans le revenu national avait diminué depuis deux ans, ce qui n'est pas le cas. Donc, en dépit du rattrapage qui sera permis à certain groupe, dans l'ensemble, les salaires n'effectueront pas de rattrapage étant donné que la règle du 2% en fonction des pratiques salariales passées joue dans les deux sens.

Donc, le programme comporte au plan général deux injustices: la première parce qu'il fige la part relative des salaires dans le produit national en bas du niveau où elle se situait en période plus normale, et la seconde parce qu'il ne permet pas de rétablir l'équilibre qui existait auparavant.

Du côté des entreprises , nous avons vu précédemment que dans les cas où il était impossible de répartir les coûts par produit, l'entreprise devait fixer ses prix de façon à maintenir ses profits à 95% de la moyenne des cinq dernières années. Le tableau 1 nous démontre que dans quatre des cinq dernières années la part allant aux profits a augmenté de 12% à 17% pour retomber à 14.7% au troisième trimestre de 1975. La moyenne de ces cinq années peut être à tout le moins qualifiée de représentative des "bonnes années", et la règle du 95% ne suffira pas à ramener les profits à leur niveau antérieur.

En terminant cette section de l'analyse du programme dans sa conception générale, nous croyons que l'étude que nous en avons faite peut expliquer en partie pourquoi les réactions à ce programme se sont faites plus violentes de la part du milieu des travailleurs que de celui des employeurs. Cette critique nous apparait fondamentale, bien que certains points particuliers du programme méritent aussi quelques commentaires; c'est l'objet des quelques pages qui suivent.

Analyse de certains points particuliers du programme

Nous analysons brièvement dans cette section les iniquités qui nous semblent exister dans quelques points particuliers du programme. Bien que nous soyons conscients que ces points ne revêtent pas une importance fondamentale, nous croyons qu'un souci d'équité plus grand aurait pu mener à une réglementation différente sur ces points.

Limitation du rattrapage à 2% par année

Cette règle du maximum de rattrapage de 2% par an pourrait s'avérer injuste pour certains groupes de travailleurs. Le cas que nous imaginons ici est celui d'un groupe qui aurait conclu après le premier janvier 1974 une convention ne comportant pas de disposition sur l'indexation des salaires à l'augmentation des prix. Si ce groupe n'a pas de "lien historique" avec un autre groupe qui aurait bénéficié d'augmentations suffisantes de salaire, l'application stricte des règlements le condamnera à accepter pour les années à venir un salaire réel inférieur à celui qu'il aurait négocié au début de 1974.

La formule d'indexation permise

Les règlements permettent d'ajouter au salaire de l'année suivante l'excédent de l'augmentation des prix sur ce qui avait été prévu dans le programme. Cette formule d'indexation ne suffit pas à maintenir en tout temps le pouvoir d'achat du salarié puisque la compensation ne vient qu'après-coup. Une pleine indexation aurait pu être atteinte si les règlements avaient permis le versement d'un montant forfaitaire rétroactif à la date où le pouvoir d'achat a commencé à décroître.

Ce règlement ne constituerait pas une injustice en soi si on avait prévu un traitement similaire du côté des prix. Tel n'est pas le cas, puisqu'on permet aux entreprises d'augmenter les prix à tous les trois mois, évitant ainsi une perte sur une période prolongée, et on permet de plus un rajustement plus fréquent "en raison de l'élasticité des éléments de coûts"

Les changements dans la qualité du produit

Bien que les règlements tentent de limiter autant que possible l'évasion que pourraient permettre aux entreprises les changements dans la qualité de leurs produits, il demeure que les termes utilisés dans le texte des règlements demeurent assez vagues et on peut douter de l'efficacité du contrôle dans ces cas. Sur ce point, on peut voir un contraste assez évident avec la réglementation sur les salaires qui est plus précise et sans doute plus efficace dans son application.

Les cas des nouveaux produits

Dans le cas d'un produit nouvellement offert par une entreprise, les règlements prévoient que le prix de ce nouveau produit devra être déterminé en comparaison du prix chargé pour un produit semblable s'il en est. On ne saurait voir d'injustice dans ce fait. Il faudrait cependant qu'en contrepartie on permettre à un groupe de salariés qui effectuent des tâches nouvelles, en raison d'un changement dans la production de l'entreprise, d'obtenir des salaires comparables à ceux payés par d'autres entreprises pour un travail similaire, même si l'obtention de ces niveaux de salaires implique une hausse supérieure aux lignes directrices. Il ne nous semble pas que la Commission Pépin ait accepté ce principe encore puisqu'elle a rejeté les demandes des travailleurs de Bombardier à La Pocatière qui se référaient aux salaires payés par la MLW Worthington où les tâches sont, semble-t-il, à peu près les mêmes.

Les gains exceptionnels de productivité

Le programme permet aux entreprises de récolter des bénéfices résultant de "gains" exceptionnels de productivité" ou "d'une évolution favorable des prix que le fournisseur n'aurait pas pu raisonnablement prévoir".

Le traitement qui est fait aux entreprises dans ce cas n'a pas son équivalent du côté des salaires, et nous sommes d'accord avec P. Lamonde qui dit que la réglementation aurait dû obliger des baisses de prix dans ces cas.

CONCLUSION

Tout compte fait, le programme de lutte contre l'inflation, bien qu'il permette par sa conception théorique un maintien de la part relative allant aux salaires, comporte selon nous une inéquité majeure envers les travailleurs en "gelant" les salaires à un niveau inférieur à leur niveau habituel en pourcentage du revenu national. Les autres inéquités que nous avons signalées, bien que réelles, nous semblent cependant moins importantes.

Sur le plan des relations de travail, il est évident que le programme interfère considérablement dans le processus habituel de la négociation collective. Il est possible cependant qu'il ait des effets positifs dans ce domaine étant donné qu'il fait appel à des variables économiques mesurables - hausse des prix et de la productivité, - ce qui tend à introduire plus de rationnalité dans la négociation des salaires et à éviter les distorsions introduites dans le passé par des hausses de salaires basées sur des anticipations de l'inflation supérieure aux taux effectifs.

Si ces principes reconnus par le programme en ce qui a trait aux salaires devaient être maintenus une fois les contrôles levés, les chances d'en arriver à une négociation plus sereine nous sembleraient meilleures puisqu'il ne resterait en réalité à négocier que sur l'équilibre des parts relatives allant aux salaires et aux profits, ce qui réduit considérablement la marge d'incertitude habituelle qui est à la source de bien des conflits.

Décès de Mme veuve Anita Genest

A Ste-Marie Bce, le 6 décembre 1976, à l'âge de 79 ans et 8 mois est décédée Anita Savoie, épouse de feu Charles-Alcide Genest.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, M. Roger Genest de Ste-Marie, Bce, M. et Mme Guy Genest (Suzie Guimond) de Sept-Iles, M. et Mme Edmond LeBreton (Anita) de Montréal, M. et Mme Patrick Genest (Ghislaine Proulx) de Ville Brassard, M. et Mme René Genest (Jeannine Limoges) de St-Jean d'Iberville, et Mlle Yvonne (Yvette) Genest de Ste-Marie Bce.

Son frère et sa soeur, Mme Claire Drouin, de St-Paul, Alberta, M. Roger Savoie de Los Angeles, Californie, U.S.A., ses deux belles-soeurs, Mme Jean-Louis Savoie de Montréal, Mme Philippe Savoie, de Ste-Marie Bce, et 13 petits-fils et filles, ainsi que des neveux, nièces et amis.

Les funérailles eurent lieu le 8 décembre 1976 à 3 heures P.M. en l'église de Ste-Marie Bce. Le service était chanté par M. l'abbé Paul-André Doyon en concélébration avec M. le curé Jean-Paul Labrie, le révérend Père Alphée Vachon, père blanc, et M. l'abbé Jacques Lacroix.

Les porteurs étaient messieurs Wilfrid Bilodeau, Antonio Bilodeau, Omer Nadeau, Emile Lagrange, Lauréat Champagne, et Antonio Labbé.

Un grand nombre de parents et amis étaient venus rendre un dernier hommage d'estime à la regrettée disparue. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. La direction des funérailles fut confié à la Maison Edgar Mercier et Fils de Ste-Marie Bce.

A la famille, nous réitérons l'expression de notre profonde sympathie.

IMPRIMERIE
"LE GUIDE" INC.

IMPRIMEURS - EDITEURS
Travaux commerciaux
Travaux de luxe
Lithographie
Procédé "OFFSET"
Service de Composition
Presse Automatique moderne
Service Rapide et Courtois
387-5408
Route Kennedy Nord, Ste-Marie

Paul Drouin Ing.
rue Turmel, Ste-Marie, Beauce, P.Q.
Tél.: 387-3600
GBGM & Ass. consultant Ltée
- Electricité, mécanique
Jean-Claude Angers
& Ass. consultant Ltée
- Ventilation industriel
- Conservation d'énergie
- Contrôle de la pollution de l'air
- Protection incendie
- Expertise

ROY MENUISERIE
Vous offre les services pour la fabrication d'armoires pré-fabriquées, de meubles, ainsi que la réparation.
Route Kennedy, Ste-Marie, Beauce
entre Vallée et Ste-Marie
Tél.: 387-4160

COURS DE COUTURE
Professeur:
Mme Charlotte Jacques
Des cours de couture pour débutantes ou plus avancées seront donnés bientôt à la Polyvalente Benoît-Vachon.
(Frais d'inscription minimes).
Renseignements ou inscription:
387-6920 387-6636

L'exécutif 1977 du duché de Lévy

Première rangée - Victor Darac (Ste-Marie), Bernard Carrier (Ste-Marie), Colette Pelletier (Lévis), Luc Perreault (Lauzon) et Jean Pelletier (St-David).
Deuxième rangée - Richard Lebel (Lévis), Claire Brulotte (Lauzon), Marc Dufour (Lauzon), André Jenkins (Lévis), Gaétan Gagné (Scott-Jonction), Yves Lizotte (Lévis) et Richard J. Côté (Ste-Foy).
Troisième rangée - Gaston Gourde, président du duché de Lévy (Lévis), Hubert Couture (Scott-Jonction), Guy Aubry (Animateur CFLS), Jocelyne Bonneau (Lauzon), Richard Côté (Ville-Vanier) et Gaston Samson (Lauzon).
N'apparaissent pas sur la photographie - Léo-Marc Faucher (St-Georges), Clémence Lapointe (Lac-Etchemin), Richard Turgeon (Lévis), Jean Ouellet (St-David), Bertrand Hallé (Lévis), Jean-Pierre Corriveau (Lévis) et Eugène Turmel (Lévis).

Par: Bernard CARRIER

Comme par les années passées, le nouveau président du Duché de Lévy, le dynamique Gaston Gourde a minutieusement choisi son exécutif qui l'aidera à atteindre les buts qu'il s'est fixés.

Cette année, la tâche ne sera pas facile pour les valeureux bénévoles du Duché de Lévy puisque l'objectif de vente de la bougie a été établi à 66,666 bougies pour un montant de $99,999.00

C'est le 29 janvier prochain que s'effectuera la vente de cette fameuse bougie qui malgré l'inflation est demeurée au même prix que l'an dernier, soit $3.00 pour une boîte de deux bougies. En tout, 1,650 heureux gagnants se partageront la jolie somme de $61,100.00 alors que le grand gagnant héritera d'un beau $25,000.00

L'équipe que le président Gaston Gourde a montée est sensationnelle et si l'on considère le travail qui a été fait jusqu'ici, il est permis d'espérer les plus grands succès cette année dans ce duché.

Outre le président, le duché de Lévy compte sur les services du vice-président exécutif, le vivant Richard Côté de Ville-Vanier. Alors que les trois vice-présidents sont Gaston Samson de Lauzon, Hubert Couture de Scott-Jonction et Jocelyne Bonneau de Lauzon. Tandis que les dix directeurs sont Gaétan Gagné de Scott-Jonction, Léo-Marc Faucher de St-Georges, Clémence Lapointe du Lac Etchemin, Richard Turgeon de Lévis, André Jenkins de Lévis, Richard Lebel de Lévis, Yves Lizotte de Lévis, Marc Dufour de Lauzon, Jean Ouellet de St-David et Richard J. Côté de Ste-Foy.

Il faut également souligner les noms des autres membres de cette équipe dont Mlle Claire Brulotte de Lauzon qui agit comme secrétaire, l'ex-président Victor Darac de Ste-Marie, le contrôleur Simon Nolet de Lauzon, les conseillers techniques Luc Perreault et Colette Pelletier, tous deux de Lévis, du coordinateur des activités Rive-Sud, Jean Pelletier de St-David, des publicistes Bernard Carrier de Ste-Marie et Bertrand Hallé de Lévis, du responsable des équipes volantes Pierre Laterrière de Neufchâtel, du relationniste Denis Paul-Hus de St-Romuald, et enfin, de notre charmante duchesse, Claudette Noël de Lévis.

Saviez-vous que depuis le début d'octobre, tout ce beau monde oeuvrait au sein du Duché de Lévy afin de veiller à l'organisation de la vente de la bougie? Etant donné que le Duché comprend plus de 106 paroisses, le travail effectué et à effectuer est énorme.

Nous osons croire que les gens sauront nous encourager en se procurant la bougie le soir du 29 janvier prochain.

Bernard Carrier,
publiciste du Duché de Lévy
1977.

Courrier St-Narcisse

Le 4 janvier 1977, nous quittait subitement Jean Rhéaume époux de Emerentienne Goulet, à l'âge de 71 ans, 6 mois, 10 jours. Homme très chrétien, il avait assisté à la messe lundi soir. La nombreuse famille aujourd'hui pleure son départ si subit. Outre son épouse ses enfants Laurent (Julia Demers), Benoit (Jeannette Samson), Rose-Agathe (Hector Lefèvre), Georges-Aimé (Clarisse Roy) Gérard (Colette Matté), Ubald (Pauline Demers), Elizabeth (Ferdinand Lehoux) Clémence (Clément Demers) Gaston (Jeanine Fillion), Réal (Huguette Roussin), Marguerite (Maurice Lehouillier) Monique (Alcide Nadeau) Clermont (Lucie Bergeron) Marcel (Louise Larivière) Lyse Rhéaume.

Une belle fille Mme Wilfrid Rhéaume (Lucille Mercier) épouse de Wilfrid décédé il y a quatre ans.

Il avait aussi le bonheur d'avoir 51 petits enfants et 9 arrière petits enfants, une soeur et beau-frère M. Mme Joseph Gagné (Mélodia) une belle soeur Mme Joseph Rhéaume (Marie-Ange Grenier) et de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et un grand nombre d'amis. Son service eut lieu le 7 janvier au milieu d'une grande assistance. M. l'abbé A. Roy officiait assisté de M. l'abbé R. Kelley et de l'abbé Bérubé curé de St-Bernard. Dans le choeur l'abbé Omer Rhéaume et Bruno Boilard. Il fut inhumé dans le lot familial. Père aimé, tu nous a quittés si vite que nous n'avons pas pu te dire adieu, mais ta dernière bénédiction du jour de l'an 1977 que tu nous a donnée si pieusement restera toujours gravée dans notre coeur.

Ce n'est pas un adieu c'est aurevoir et à bientôt au ciel papa et époux chéri.

Ton épouse et tes enfants.

La quête fut receuillie par M. Zephirin Garon, Joseph Dion, Adrien Camiré, Bernard Breton. Le cerceuil était porté par ses petits-fils, Serge, Daniel, Robert, Martin Rhéaume et Réjean Lefèvre et Léandre Audet, neveux du défunt.

La dépuille mortelle confiée à la maison Beaudoin et fils de St-Agapit.

Cordiales remerciements à tous ceux, qui sont rendus rendre hommage à notre cher disparu soit par messe, présence au selon mortuaire ou assistance au funéraille.

Mme Cécile Caux,
courriériste

★★HOROSCOPE★★

LE CAPRICORNE (du 22 décembre au 20 janvier)	Fiez-vous à votre bonne étoile. Une affaire est enfin tirée au clair. Vous vivez des heures charmantes. On vous inspire indirectement. Vous devez piocher davantage.
LE VERSEAU (du 21 janvier au 19 février)	Une nouvelle est démentie. Vous avez un penchant qui saute aux yeux. Des mots vous touchent particulièrement. Ne compliquez rien davantage. La logique n'est pas votre fort.
LES POISSONS (du 20 février au 20 mars)	Une personne vous cause des soucis. La réalité n'est pas conforme aux rêves. Certaines folies sont condamnables. Il vous appartient de forcer l'allure. On remarque votre esprit observateur.
LE BELIER (du 21 mars au 20 avril)	On trouve souvent des trésors dans des vieilleries. Vous rendez une visite de politesse. On apprend beaucoup en petit comité. Un bon visage est toujours attirant.
LE TAUREAU (du 21 avril au 20 mai)	Il faut savoir quand céder. Un être se distingue par sa pétulance. Une chose doit être accomplie séance tenante. Certaines personnes vous jalousent et vous avez tort de les laisser faire.
LES GEMAUX (du 21 mai au 21 juin)	Rien ne doit être fait à la vitesse. Des occasions se multiplient. On vous annonce un fait saillant. Vous en avez marre de l'ignorance de vos copains de travail sur l'actualité.
CANCER (du 22 juin au 22 juillet)	On vous soutient mordicus des choses insensées. Votre suggestion s'implante dans l'entourage. Ne vous mettez pas en quatre pour personne. L'amour domine vos pensées.
LE LION (du 23 juillet au 23 août)	Un absent donne de ses nouvelles. Faites fi des remarques déplaisantes. Un nouveau venu vous intrigue. Tout ce qui brille n'est pas or. Vous affirmez bien votre personnalité.
LA VIERGE (du 24 août au 22 septembre)	Quelqu'un vous fait la patte douce. Une grande joie vous échoit. Ne mettez pas trop de temps à la même tâche. On vous sollicite une faveur. Un étranger vous frappe par sa beauté.
LA BALANCE (du 23 septembre au 22 octobre)	Les mauvaises langues vont leur train. Evitez les conflits avec plusieurs personnes de votre entourage. Vous risquez beaucoup d'argent dans une affaire qui finit par échouer.
LE SCORPION (du 23 octobre au 22 novembre)	Restez à l'écoute. Vous faites la leçon à qui de droit. Certaines pointes sont fort subtiles. Un contretemps n'est que de courte durée. Vous devez faire des réserves sur une certaine affaire.
LE SAGITAIRE (du 23 novembre au 21 décembre)	Un ballon se dégonfle. Des paroles font vibrer. Vous combattez savamment des opinions. Faire plaisir est votre devise. Une prompte action évite une catastrophe. Deux pensées se rencontrent sur la route.

Propriétés à vendre par le Service Immobilier de

La Caisse d'Etablissement de la Chaudière, Courtier

CLAUDE COUTURE, DIRECTEUR

Tél.: 228-5571

PREMIER PARTOUT

D: 3056-C - Location de bureaux (4), St-Joseph, Beauce. Chauffé, éclairé, ça comprend le 2e étage au complet.
Agent: Raymond Audet, Frampton
Tél.: 479-2010 ou 387-5691

D: 2978- Résidence, Ste-Marie, 42 x 28. 1 étage 4 chambrs.
Terrain 130 x 100. Abri d'auto.
Agent: Raymond Audet, Frampton
Tél.: 479-2010 ou 387-5691

D: 2956- Résidence, St-Bernard, 25 x 31. 1 ½ étage. Terrain 50 x 40 - 106 x 65, 4 chambres. Financement du propriétaire.
Agent: Ronald Guillemette, Scott Jonction
Tél.: 387-3572

D: 3027- Hôtel, salle de réception, Frampton. 40 x 145. 3 étages. Terrain 34,000 pieds carrés environ. Rénové en 1976
Agent: Clément Talbot, Frampton
Tél.: 479-2195 ou 883-3064

D: 3026- Hôtel, salle de réception, St-Théophile, 89 x 46 environ. Terrain 300 x 300. 9 chambres meublées. 3 étages.
Agent: Clément Talbot, Frampton
Tél.: 479-2195 ou 883-3064

D: 3055- Bungalow, Ste-Marie. 27 x 40. 3 chambres. Abri d'auto. Terrain 80 x 100. Int.: gyproc, tapisserie. Ext.: pierres, briques
Agent: Roland Faucher, Ste-Marie
Tél.: 387-5919 ou 387-5691

D: 3009- 4 logements, Ste-Marie, 60 x 40, 2 étages. Terrain 90 x 60 environ. 4 de 3 chambres Int. gyproc. Ext. amiante.
Agent: Roland Faucher, Ste-Marie
Tél.: 387-5919 ou 387-5691

D: 3029- Garage, St-Louis de Gonzague. 48 x 48. Terrain 112 x 100. Tout l'équipement servant au fonctionnement du commerce.
Agent: Gérald Maheux, Lac Etchemin
Tél.: 625-4336 ou 625-7961

D: 2976-A - 3 logements, Lac Etchemin, 32 x 32. 2 de 3 chambres et 1 de 2; Terrain 50 x 156. Int. gyproc. Ext. c. bois.
Agent: Gérald Maheux, Lac Etchemin
Tél.: 625-4336 ou 625-7961

D: 3017- Fermette, St-Isidore, 32.3 x 26.2; 1 ½ étage, 3 chambres.
Terrain environ 35 arpents carrés.
Agent: René Talbot, St-Henri
Tél.: 882-2189 ou 839-6323

FIEZ-VOUS A NOS EXPERTS.

POURQUOI PAS NOUS... NOUS SOMMES DE CHEZ-VOUS.

La Pastorale à Ste-Marie

Dans un monde où pour être à la mode il faut être en faveur de l'avortement, des films pornographiques, de la drogue, des relations prémaritales, du divorce cette phrase de Pape Paul VI fait un peu choc.

Cette phrase qui nous sert de titre à notre article a été emplyée par Paul VI le premier janvier 1977. Dans le message du Pape on retrouve de magnifiques idées qui ne vont pas dans le même sens que plusieurs croyants pensent.

Paul VI en partant de l'Ecriture Sainte, de la Parole de Dieu, affirme d'abord que notre Dieu, c'est un Dieu de Paix, un Dieu qui veut que sur la terre, la paix règne (Ph,9; Hb 13,20; Jg 3,11; 3,30) et Il affirme aussi que notre Dieu, c'est aussi le Dieu de la vie car c'est de ce Dieu que la tere vient (Gen 2,7; Act 17, 25-28). C'est Lui qui fait vivre et mourir (Dt 32,39; Sg 16,13; Jb 12, 10 etc.)

Quant à Jésus, Il est prince de la Paix (Is 9,5) et aussi prince de la Vie (Act 3, 15) Verbe de la Vie (I Jn 1,1) l'Esprit-Saint est aussi tantôt Esprit de Paix (Rom 14, 17) et Esprit de Vie (Jn 1,4; 14,6).

Mais il y a une difficulté, c'est que l'homme qui se dit fils de Dieu oublit l'image ou si vous voulez les qualités de ce Dieu qui est son Père. C'est l'homme pécheur qui fait la guerre, qui tue, qui enlève la vie à son prochain, qui laisse son frère mourir de faim.

Cette image de l'homme pécheur est présente dès les premières pages d ela Bible et y est encore dans notre monde comme au temps de Jésus mais cela est d'une façon plus subtile.

Face à cela, Paul VI prend la parole car selon lui pour avoir la paix il faut construire une civilisation d'amour, une civilisation qui défend la vie. Cette vie, Paul VI dit que Dieu la veut. Il l'a créée (Gn 1, 20-21) et en créant l'homme et la femme à son image (Gn 1,27), Il leur confie la vie: "Soyez féconds, multipliez-vous emplissez la terre". (Gn 1,28) Mais Dieu veut plus, il veut qu'on protège la vie, qu'on lutte pour la vie (ex. Le bon Samaritain) qu'on lutte contre la faim (La multiplication des pains.)

Paul VI dans son discours va plus loin, il dit que si nous nous disons chrétiens, notre vie peut-être mise au service de la vie des autres car le Christ est présent dans les autres. Il faut défendre la vie pas seulement pour défendre la vie mais parce que Dieu le Verbe de Dieu, Jésus-Christ nous a dit qu'il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis.

Paul VI termine son message en proposant à chacun non pas de partir en guerre contre ceux qui... mais d'encourager tous ceux qui veulent s'engager à bâtir la vie et la paix et même plus de s'engager partout où nous vivons à construire nous aussi la paix et la vie.

Pour 1977, un seul souhait peut-être fait c'est que tous nous prenions pour nous cette phrase de Paul VI:

"Si tu veux la paix défends la vie."

Guy Frenette, ptre
Animateur de Pastorale
Polyvalente
Benoît-Vachon

Courrier St-Sylvestre

Une fois de plus les membres du club de l'Age d'Or revivaient ensemble une soirée canadienne se réjouissant du retour agréable de cette heureuse fête de Noël qui est messagère d'espoir d'amour et de paix. Ce temps des fêtes rappelle sans doute, à chacun de nous, plusieurs merveilleux souvenirs de bonheur familial et de paix, d'affection sincère ou encore de charitable reconciliation. Mais nous sommes loin de la belle époque des anciennes soirées canadiennes, des "fricots", des voyages en carioles, des heureuses visites chez les oncles, à la belle étoile et au clair de lune parfois aussi à travers les rafales de vent et les poudreries.

Heureusement pour faire revivre ces soirées d'antan les clubs de l'Age d'Or sont arrivés et c'est une de ces soirées que nous vécumes ensemble en ce soir du 22 décembre dernier. L'ouverture de la soirée se fit par la prière recitée par Mlle Anna Marie Landry. Mme la présidente souhaita la bienvenue à l'assemblée puis tout au cours de la soirée il y eut chant, danse, histoires, jeux de société qui dérida l'assemblée. Le récit de l'origine du chant "O nuit de paix" et le chant lui-même exécuté par les dames de l'age d'Or fut très apprécié.

A cette occasion, on réunit les prix gagnés par les participants lors de l'exposition artisanale de novembre. Le prix d'anniversaire fut mérité par Mme Wellie St-Hilaire.

Comme cadeau de Noël, le club offrit à M. le curé Marcel Malenfant, un joli porte documents et à la présidente, Mme Onésime Napert une magnifique couverture de laine. Il y eut également dégustation de vins, et fromage et l'on se séparа emportant le souvenir d'une autre belle réunion familiale, se donnant rendez-vous en janvier prochain.

Corporation municipale St-Sylvestre

Extrait du procès-verbal de la session régulière du conseil de la paroisse St-Sylvestre du 4 janvier dernier.

Présentation de l'état des revenus et dépenses pour l'année 1976.

Revenus 67,576.00 dépenses 65,101.00 donc excédent des revenus sur les dépenses 2,475.00. Il y eut également la présentation des prévisions budgétaires pour l'année 1977. Revenus 71,764.00 et dépenses 69,934.00. Tous ces chiffres ont été adoptés à l'unanimité. L'évaluation imposable se chiffre à 5,173, 690.00 non imposable 4,200. Imposition des taxes municipales pour l'année 1977.

Suivait le règlement No. 80 pour l'imposition des taxes, il est proposé par M. Leo Gagnon, secondé mar M. Normand Drouin et résolu à l'unanimité que la taxe foncière sera de 40 cents par cent dollars d'évaluation.

Une taxe spéciale de 10 cents par cent dollars d'évaluation sera imposée pour payer une partie du nouveau rôle d'évaluation. Ces taxes seront imposées sur tous les biens fonds imposables dans ladite municipalité. Le secrétaire municipal est M. Wellie Boyce.

Heureux gagnants au tirage de Noël

A l'occasion des fêtes la coopérative de St-Sylvestre avait fait le tirage de deux paniers de provisions. Ils furent tirés au sort le 24 décembre dernier et MM Lucien Leblond et Onésime Napert en furent les heureux récipiendaires.

Le marchand général M. Roger Breton avait eut lui aussi l'idée d'un tirage de trois paniers de provisions. Le sort favorisa M. Henri Gilbert, M. Jocelyn Napert et Mme Adélard Guay.

Remerciements sincères aux généreux donateurs et félicitations aux heureux gagnants.

SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE

Horaire des cliniques de puériculture pour la semaine commançant le 24 janvier 1977

Mercredi 26 janvier: PM-La Guadeloupe: 1h.30 à 3h.

Mercredi 26 janvier: PM-St-Joseph: 2h. à 3h.

Jeudi, 27 janvier: PM-Beauceville, 1h.30 à 3h.

Nous profitons de ces cliniques pour donner le vaccin DCT contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos, de même que le vaccin SABIN (gouttes par la bouche) contre la poliomyélite. Nous donnons aussi le vaccin contre la rougeole et la rubéole.

Tous les bébés et préscolaires, soit tous les enfants de 3 mois jusqu'à 6 ans, sont particulièrement invités à ces cliniques.

Pour toute information concernant les cliniques antituberculeuses à nos bureaux, qu'on veuille bien communiquer au numéro de téléphone suivant: 774-9811 (418)

Dr Marc Dionne
640-2ème Avenue,
Beauceville-Est,
Beauce

St-Elzéar

Statistiques pour l'année 1976

Il y a eu 25 baptêmes 9 mariages, 9 sépultures.

Ont été faits enfants de Dieu:-

Vincent fils de M. Mme Gilles Berthiaume (Lise Boulet)

Carl fils de M. Mme Mario Marcoux, (Nicole Drouin)

Stéphane fils de M. Mme Clermont Turmel (Gertrude Leblond)

Malnaie fille de M. Mme Hermile Vallée (Madeleine Lehoux)

Anick Fille de M. Mme Gaétan Lehoux (Nicole Nadeau)

Julien fils de M. Mme Herman Gagné (Colette Savoie)

Sophie fille de M. Mme Guimond Marcoux (Nicole Savoie)

Gino fils de M. Mme Alfred Savoie (Pierrette Lehoux)

Michel fils de M. Mme Claude Guay (Pierrette Simard)

Nathalie fille de M. Mme Paul-Eugène Cyr (Lise Poulin)

Chantale fille de M. Mme Valérien Cyr (Marielle Therrien)

Carine fille de M. Mme Monique Marcoux (Lucille Turcotte)

Stéphane fils de M. Mme Claude Leblond (Cecile Berthiaume)

Sylvie fille de M. Mme Armand Lehoux (Lorraine Berthiaume)

Guillaume fils de M. Mme Germain Parent (Bernadette Couture)

Annie fille de M. Mme Simon Simard (Angèle Laplante)

Philippe fils de M. Mme Camil Bergeron (Solange Marcoux)

Martin fils de M. Mme Robert Cyr (Rollande Lessard)

Gino fils de M. Mme Gaston Vallée (Micheline Laurendeau)

Nadia fille de M. Mme Claude Lehoux (Pauline Plante)

François fils de M. Mme Fernand Guay (Lise Drouin)

Andrée fille de M. Mme Jean Yves Blais (Rollande Lefebvre)

Christian fils de M. Mme Jacques Berthiaume (Carole Dubreuil)

Geneviève fille de M. Mme Richard Rhéaume (Marie Simard)

Marie Noël fille de M. Mme Jacques Marcoux (Monique Berthiaume)

Yann fils de M. Mme Rodrigue Marcoux (Ghislaine Marcoux)

Se sont unis devant Dieu

Odile Laplante et Eddy Pouliot

Céline Gagné et Bruno Drouin

Lucie Nadeau et François Perreault

Réjean Guay et Aline Simard

Lionel Larose et Lena L' Heureux

Francine Giguère et Henri Camiré

Maryse Berthiaume et Mario Moore

Lise Boulanger et Yves Caulx

Louiselle L'Heureux et Michel Lemieux

Nos paroissiens décédés sont:

M. Arthur Gagné 71 ans décédé le 29 janvier

M. Dorvény Guay 74 ans décédé le 27 février

Mme Joseph Perreault 85 ans décédée le 14 mars

M. Adrien Savoie 67 ans décédée le 4 juillet

Mme Joseph Lessard 85 ans décédée le 12 août

M. Rosaire Cyr 65 ans décédé le 14 août

M. Jules Aimé Marcoux 58 ans décédé le 16 octobre

Mme Honoré Gagné 86 ans décédée le 4 novembre

Mme Dorveny Lehoux 77 ans décédée le 18 novembre

Conseil de la paroisse St-Elzéar

Maire - M. Henry Marcoux

Secrétaire - M. Robert Larochelle

Adoption du budget au montant de $52,000

Le taux de la taxe est fixé à $0.50 du $100 dollars. Donc une diminution de $0.10 par rapport à l'an dernier. L'évaluation est de $2,356,095.

Janine Drouin,
correspondante.

NELSON VACHON
entrepreneur plomberie, chauffage
Commercial et Résidentiel
Service 24 heures par jour
STE-MARIE Tél.: 387-2966

Mtre Claude Poulin
AVOCAT

ST-JOSEPH, Bce	BEAUCEVILLE	LA GUADELOUPE
849 Ave du Palais C.P. 669 Tél. 397-5203 397-5204	590 A, 1ère Ave C.P. 426 Tél. 774-3167	228 Ave Cartier C.P. 436 Tél. 459-6435

HEURES DE BUREAU:
JOUR: 9 h. à 5 h — SOIR: 7 h. à 8 h.
du lundi au vendredi

Décoration J.C. Carrier
176 Notre-Dame Sud
STE-MARIE DE BEAUCE, P.Q.
VENTE ET POSE
Tapis, prélarts, tapisserie
peinture - céramique
Tél.: 387-6162
ouvert du lundi au vendredi soir, jusqu'à 9h.

Boutique Le Sabotier INC.
Galeries de la Chaudière
Ste-Marie de Beauce
Venez nous rencontrer, vous pourrez bénéficier à ce moment là d'escomptes formidables.
Chez-nous, il y a sûrement une chaussure pour votre pied et à des prix formidables.
Boutique Le Sabotier
Galeries de la Chaudière
Ste-Marie de Beauce
Tél.: 387-4950

LA CLINIQUE CHIROPRATIQUE DE STE-MARIE

Examens de vérification de la colonne vertébrale pour les enfants.

En toute logique, c'est pendant l'enfance qu'on doit s'occuper de la colonne et du dos. On a accordé beaucoup d'attention aux enfants ces dernières années. On a étudié le poids et la grandeur en rapport avec l'âge. On a observé la condition de la gorge, des amygdales, des yeux, des dents et de la nutrition mais on s'est fort peu préoccupé du dos; principalement parce que la loi a mis l'examen des enfants dans les mains de ceux qui auraient dû accorder plus d'importance à la colonne vertébrale.

Chaque enfant devrait subir un examen périodique pour s'assurer du développement normal de sa colonne vertébrale. Presque tous les défauts de la colonne se corrigent quand on peut suivre les conseils de quelqu'un qui connaît vraiment la colonne et qui sait comment on doit la traiter.

Le sommeil est important pour un enfant et aussi la façon de se coucher. Se coucher sur le ventre, la tête tournée sur le côté, provoque une traction sur les ligaments et sur les muscles qui nuit à la circulation à la tête, au nez, à la gorge, aux amygdales, aux yeux et aux oreilles. Les positions sur le dos et sur le côté sont bien meilleures.

Quand un enfant tombe ou qu'il subit des blessures qui affectent son dos ou sa colonne, ou quand il se plaint de douleurs au dos, il devrait pouvoir bénéficier immédiatement d'un examen vertébral soigneux. Les entorses vertébrales de l'enfant peuvent entraîner des déviations ou des conditions plus dangereuses encore.

Approuvé par l'Ordre des Chiropraticiens du Québec.

C'EST PAS UN CADEAU

Par Kenneth McDonald

Taxis en commun

Ames, Ia., pop: 43,500, fait la même chose avec une flotte d'autobus de 15 passagers chacun. Le tarif dans la ville est de 75 cents, et il passe à un dollar en dehors. Si plus d'un passager monte à un arrêt quelconque, le tarif est la moitié.

• • •

"Des trajets partagés", voilà la clé pour une utilisation réussie des taxis, en tant que transport en commun. Dans certaines villes, les passagers s'inscrivent pour un service quotidien vers leur travail et pour en revenir. Dans d'autres, les taxis peuvent s'arrêter pour n'importe qui jusqu'à ce que tous les sièges soient occupés. Douze villes de Californie se sont groupées pour étudier la meilleure utilisation des taxis pour réduire les coûts de transport.

COUPON D'ABONNEMENT

Le Guide Inc.
Route Kennedy Nord,
Ste-Marie, Beauce

Je désire m'abonner au journal "Le Guide"
Je désire abonner une autre personne
ci-inclus le montant de.....dollars

Nom .....
Adresse .....
.....

Abonnement pour un an
Canada: $7.00 Autres pays: $10.00

Tél.: 387-3785

JACQUES POULIN

ENTREPRENEUR — ELECTRICIEN
Installation — Réparation
Commercial et résidentiel
STE-MARIE DE BEAUCE

Les billets pour le spectacle "Fantaisies sur glace" à St-Joseph s'envolent rapidement.

En vente depuis jeudi dernier au coût de $2.00 les billets pour le spectacle de l'année qui aura lieu le 8 février à l'aréna de St-Joseph se vendent rapidement. La responsable de la vente des billets Mme Jacqueline Audet nous informait quil existe plusieurs dépôt de billets dans la région, en voici les endroits:

Beauceville: Club de patinage artistique Aréna
Ste-Marie: Club de patinage artistique aréna
St-Joseph: Club de patinage artistique Aréna, Caisse Populaire, Boutique Cléri, Club des Elans.
Lac Etchemin: Aréna
St-Odilon: Pierre Cloutier

Il est donc important de se procurer vos billets le plus vite possible car, au train où vont les ventes, il ne serait pas surprenant que ce spectacle ait lieu à guichets fermés.

Michel Cliche, publiciste.

Courrier de St-Bernard

Le 18 décembre 1976 à sa résidence à l'âge de 67 ans est décédé subitement M. Aurèle Couture époux de dame Yvonne Chabot, Il faisait partie du club de l'âge d'or ses enfants garde le souvenir d'un papa dévoué au bonheur des siens.

Il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants, M. Mme Rosaire Labrecque (Pauline Couture), M. Mme Irenée Roussin (Jacqueline Couture) Québec, M. Mme Fernand Rhéaume (Yvette Couture) , M. Mme Clément Couture (Ghislaine Fortin) Sillery, M. Mme Jean-Claude (Jeannine Coté) Neubois, M. Mme Hervé Turgeon (Marielle Couture) St-Narcisse, M. Mme Jean-Louis Couture (Lucille Leblond) et M. Yvan Couture St-Bernard,

Une vingtaine de petits enfants et une arrière petite-fille. Les funérailles eurent lieu mardi le 21 décembre. Officiait l'abbé Chs. Henri Bérubé accompagné de l'abbé Jacques Picard de St-Maxime, l'abbé Armand Roy de St-Narcisse et l'abbé Omer Rhéaume de Ste-Marie et M. Victor Bilodeau stagiaire.

La chorale mixte fit le chant avec le succès qu'on lui connait sous l'habile direction de M. Jos Henri Genest. Portaient le cerceuil ses neveux: MM. Roger, Remi, Michel et Donald Chabot, Normand Gagné et Fernand Roussin.

Accompagnaient la dépouille MM. les maires Gérard Gourde et Lorenzo Grégoire.

De nombreux parents, amis et paroissiens étaient présents à rendre un dernier hommage à celui qui les avait quitté si soudainement.

A toutes ces familles éprouvées par le départ d'un être cher nous présentons nos condoléances.

CONSULTEZ NOS PETITES ANNONCES, VOUS EN FEREZ VOTRE PROFIT

LA BOUTIQUE FRANCAISE ENR.

Jeanne Giguère, prop.
Tél.: 387-2601
Ste-Marie, Beauce

BASKET-BALL

la ligue de basket industrielle de Ste-Marie reprenait ces activités mercredi le 12 janvier, par la rencontre opposant le Claude Mercier Sport au Bonneville.

Dans une partie chaudement disputée, le Claude Mercier Sport est sorti vainqueur par une faible marge.

Pointage final pour le Claude Mercier Sport: 80et le Bonneville: 76

Pour le Claude Mercier Sport, les marqueurs furent:
Alain Champagne (60)
Adrien Levesque (12)
Michel Turcotte (8)

Pour le Bonneville:
Clément Vallée (22)
Mario Giguère (18)
Roger Plante (18)
Claude Roy (14)
Pierre Leclerc (4)

Le classement après six parties pour chacune des équipes s'établit comme suit: triple égalité:

	PJ	PG	PP	PN	Total
Bonneville	6	3	3	0	6
Claude Mercier Sport	6	3	3	0	6
Guide	6	3	3	0	6

Ce qui démontre bien à quel point les équipes sont bien balancées.

Le classement des marqueurs:
1

1- Alain Champagne	(C.M.S.) 176
2- Roger Plante	(Bonneville(106
3- Roger Couture	(Guide(103
4- Mario Giguère	(Bonneville) 87
5- Adrien Levesque	(C.M.S.) 74
6- Denis Gravel	(Guide) 55
6- Denis Gravel	(guide) 58
7- J.M. Gosselin	(Guide) 55
8- Michel Turcotte	(C.S.M.) 54
9- Claude Quinaux	(C.M.S.) 34
10- Bernard Carrier	(Guide) 28
11- Denis Cloutier	(Guide) 28
12- J.P. Labbé	(Bonneville) 26

Michel Turcotte
Statistique Ligue Basket Industrielle

Roy Radio T.V.

VENTE et REPARATION: RADIOS, T.V.
DEPOSITAIRE SYLVANIA

SERVICE APRES VENTE

Boulevard Vachon Nord — Ste-Marie
tél. 387-4610

PLAZA FILM SERVICE

Finition de films et de négatifs
Service rapide - aucun frais de malle
Laissez vos films à la

PLAZA DU CADO ENR.
ou TABAGIE NADO ENR.
Ste-Marie de Beauce
Tél.: 387-5056

La Seigneurie de Ste-Marie Inc.

Orchestre "Les Tempo"

Pour tout le mois de JANVIER

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI SOIRS

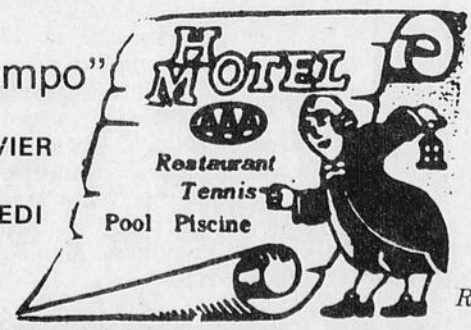

Cuisine Continentale et Française

Salles pour Banquets et Mariages

Réservations

DIMANCHE APRES-MIDI
DIMANCHE SOIR

Tél.: 387-2607

Venez rencontrer la nouvelle administration
Pit et Ernest

Ste-Hénédine

Dans notre grande famille paroissiale, réjouissons-nous
Toutes nos félicitations et nos voeux de longue vie et de bonheur à nos jubilaires 1976.

1 - Le 18 avril, tous les enfants, parents et amis de M. et Mme Jean-Baptiste Beaudoin, se réunissaient à une messe d'action de grâce, pour célébrer leur 50e anniversaire de mariage, suivit d'un souper au Danube et d'une soirée, où tous s'amusèrent fermement. Chacun garde un bon souvenir de cette fête.

Anne-Marie et Jean-Baptiste comptent 15 enfants et 40 petits-enfants.

2 - Le 3 juillet, M. et Mme Edouard Gagnon fêtèrent leur 45e anniversaire de mariage au milieu de leurs enfants et petits-enfants. Félicitations Marie-Jeanne et Edouard.

3 - 14 août 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Maurice Royer. Enfants, parents et amis se réunirent pour célébrer cette fête et souhaiter le plus grand bonheur possible à ce couple qu'est Marguerite et Maurice.

4 - Le 22 août, les enfants, parents et amis se réunissaient pour célébrer les 60e années de vie à deux de M. et Mme Wilfrid Dubreuil. Ce couple s'est marié le 22 août 1916. Félicitations Yvonne et Wilfrid.

5 - C'est le 3 septembre que M. et Mme Charles DeBlois ont renouvelé leurs promesses de mariage à l'occasion de leur 40e anniversaire de mariage. Entourés de leurs enfants et petits-enfants, l'abbé François St-Hilaire célébra une messe d'action de grâces. Le tout suivit d'un souper au Danube.

Par après les parents et amis se joignirent à eux pour chanter, danser et s'amuser tout comme il y a 40 ans. La soirée se termina par un délicieux goûter. Charles et Antoinette comptent 11 enfants et 27 petits-enfants.

6 - Le 24 septembre, c'est au tour de M. et Mme Jean-Charles Bourgault. Les enfants de Germaine et Jean-Charles ont organisé une soirée à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Grâce à l'entrain et la participation des parents et amis cette fête fut une réussite.

A une session régulière du conseil municipal tenue le 3 janvier 1977.

Il est proposé et résolu unanimement:

Que le conseil municipal de Ste-Hénédine permet à la Ferme Dumas Inc. la construction d'une maternité, à la condition que la dite construction réponde aux exigences du ministère de la santé et de l'environnement.

Il est proposé et résolu unanimement:

Que pour répondre à la demande d'information pour une extention d'aqueduc et d'égoût faite par Dominique l'Heureux, sur la route Langevin-nord, le conseil municipal pourra lui donner une réponse seulement après une rencontre avec le Ministère des affaires municipales concernant le projet des épurations des eaux usées.

Il est proposé et résolu unanimement:

Que pour répondre à la demande des pompiers volontaires, le conseil consent à payer un salaire de $5.00 l'heure pour les pompiers et $6.00 pour les mécaniciens et chefs-pompiers.

Les pompiers présents refusent ces montants, alors il est résolu unanimement que le conseil accède à leur demande soit $7.00 pour la première heure et $6.00 l'heure pour les suivantes pour les pompiers ordinaires et $8.00 pour la première heure et $7.00 pour les heures suivantes pour les mécaniciens et chefs- pompiers. Cependant les pratiques se feront sans rénumération avec un minimum de trois pratiques par année.

Il est proposé et résolu unanimement:

Que le conseil municipal de Ste-Hénédine demande à la maison Pierreville Ltée, la livraison immédiate des boyaux d'incendie commandés, considérant que les pompiers ont constaté l'inutilisation de plusieurs boyaux lors d'un récent incendie majeur et même il y eu bris majeur de la pompe, tenant compte de cette situation de conseil demande aussi la livraison du camion le plus rapidement possible, vous comprendrez que la municipalité est dans un dilemne sérieux. On demande de donner une réponse immédiatement.

Il est proposé par Benoit Gagné et secondé par Lionel Marcoux que dorénavant le conseil consent l'accès des salles du centre municipal à titre gratuit à tous les organismes à but non lucratif de la paroisse, cependant ces derniers auront la charge du ménage ou de payer le responsable pour le faire. Le montant de $30.00 demeure pour la location des dites salles aux contribuables pour réunions sociales.

Décès et funérailles de M. Léon Turmel.

Le 29 décembre à l'âge de 77 ans, au foyer Paroissial de Ste-Hénédine est décédé subitement M. Léon Turmel époux de Marie-Anna Nolet.

Il laisse dans le deuil son épouse Marie Anna Nolet, son gendre M. et Mme Josaphat et Simonne Tanguay de Ste-Hénédine.

Ses petits enfants: Raymond Tanguay de Wallaceburg, Maurice Tanguay Ste-Hénédine, M. et Mme François Tanguay (Diane Drapeau) St-Bernard, Claire Tanguay, Ste-Hénédine, Jean-Claude Tanguay Montréal, un petit-fils Steve Tanguay de St-Bernard , une soeur Mme Thomas Turcotte (Lucina Turmel) de Montréal ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles eurent lieu le 3 janvier. Concelébré par l'abbé Adrien Ouellet ami de la famille assisté des abbés Dominique Labbé curé de Ste-Hénédine, Eugène Dussault, Fernando Beaudoin professeur au collège de Lévis, Alphonse Roy curé de Standon et du diacre Guy Dubreuil, prof. St-Joseph Bce.

Portaient le cercueil: Joseph Bisson, Laurent Bernier, Henri Tanguay, Thomas Nadeau, Benoit Baillargeon, Arthur Roy.

La collecte: Henri-Paul Bouffard et Jean-Baptiste Beaudoin.

A la famille en deuil nos sincères condoléances.

TRANSACTION

M. Rosaire Normand s'est porté acquéreur de la propriété de M. Stanislas Chabot.

Heureuses gagnantes

Mlle Marguerite Naud de Ste-Hénédine fut gagnante d'une souffleuse à neige 5 forces, 4 vitesses de marque "Ariens" gracieuseté des marchands de Ste-Marie, Beauce.

Mlle Johanne Pomerleau fut l'heureuse gagnante d'une chaine Stéréo Fleetwood, tirage qui eut lieu le 24 décembre gracieuseté du magasin Coop. de Ste-Hénédine. Félicitations à ces deux gagnantes .

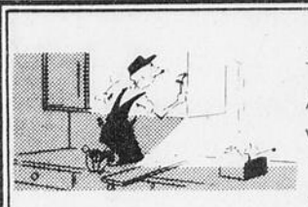

Attention!

Avant de commencer vos travaux en
— CONSTRUCTION
— RENOVATION
— BRICOLAGE

ne cherchez pas plus loin
nous avons tout ce qu'il vous faut chez:

CLEMENT CYR Inc.

St-Elzéar, Beauce Tél.: 387-5894

Ouvert jusqu'à 9 heures
les jeudis et vendredis soirs.

Grande course d'accélération "DRAG"

dimanche le 23 janvier 1977

au RELAIS du CLUB de motoneigistes
de ST-ELZEAR INC.
Inscription de 11h.30 a.m. à 1h.30 p.m

Invite tes amis(es)
nous serons heureux de t'accueillir

Bourses et trophées seront remis aux gagnants.

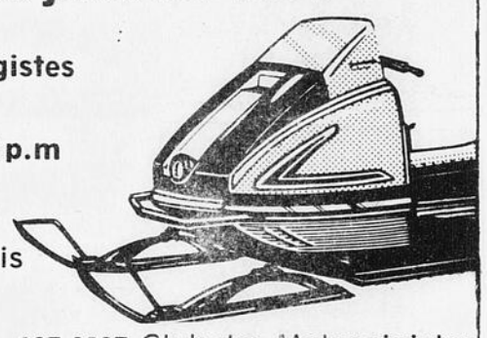

Pour renseignements téléphonez aux numéros suivants:
- 387-3137 Club des Motoneigistes
- 387-2424 St-Elzéar Inc.
- 387-5953 St-Elzéar Beauce

LAUNER inc. maisons sectionnelles leeds, cté mégantic, p.q. GON 1J0 CODE 418 424-3431

Robert Lessard Représentant
rue de l'Observatoire, Ste-Marie de Beauce Tél.: (418) 387-4680

Le service intermunicipal des Loisirs

Le service intermunicipal des loisirs invite toutes les personnes intéressées à s'inscrire aux cours et activités suivantes:

Secteur Socio-culturel:

Tricot 1
Mercredi, de 19:00 - 22:00 hres
Centre-Récréatif
Tricot II
Mardi, de 19:00 - 22:00 hres
Centre-Récréatif
Macrame I
Lundi, de 19:00 - 22:00 hres
Centre-Récréatif.
Macrame II
Lundi, de 19:00 - 22:00 hres
Centre-Récréatif
Peinture II
Lundi, de 19:00 - 22:00 hres
Polyvalente Benoit-Vachon
POterie II
Mercredi, de 19:00 - 22:00 hres
Polyvalente Benoit-Vachon

Pour tous ces cours:
Durée: 30 heures
Coût: $15.00

Secteur Sportif:
Badminton
Lundi, de 19:00 - 22:00 hres
Polyvalente Benoit-Vachon
Coût: $15.00
Tir à la carabine "22"
Mercredi, de 19:30 - 21:30 hres
Polyvalente Benoit-Vachon
Coût: $3.00
N.B.: Aucun matériel fourni

NOTES:
- Une activité restera au programme en autant que les participants seront en nombre suffisant et qu'ils auront payé leur cotisation.
- Aucun remboursement après le début des cours.
- Date limite d'inscription: Jeudi, le 27 janvier 1077
- Début des cours: dès que les inscriptions seront enregistrées (lundi, 31 janvier 1977)

Inscription et renseignements: Bureau du directeur des Loisirs,
C.P. 370, Hôtel de Ville
Ste-Marie, Beauce Nord
Tél.: 387-4920
Utiliser le formulaire ci-joint ou vous présenter en personne
Nom: .....
.....
Adresse: .....
.....
.....

CARTES D'AFFAIRES

PODIATRE
Mme Normande Parino
qui sera à votre disposition les 2e et 4e mercredi de chaque mois, de 10h à 20h. chez:
WILFRID AVARD
385 Notre-Dame Sud, Ste-Marie, Beauce
pour rendez-vous tél. 387-2667
Bureau à Québec,
1486 ouest, boul. St-Cyrille, Québec, G1S 1X2
Tél.: 688-1685

Tél.: (418) 387-5817
Blanchette, Vachon & Associés
COMPTABLES AGREES
249, AVE DU COLLEGE
STE-MARIE (BEAUCE) QUE.
C.P. 1358 G0S 2Y0

Dominique Bolduc
OPTICIEN
STE-MARIE, BEAUCE Tél.: 387-5889

RENALD VACHON, b.a.,ll.l.,d.d.n.
Bur.: 387-2922
Rés.: 387-3722
PAUL CARBONNEAU, d.e c.ll.l.d.d.n.
Bur. Ste-Marie: 387-2922
Frampton: 479-2980
Vachon & Carbonneau
NOTAIRES
18 Place de l'Eglise
(Edifice de l'Hôtel de ville Ste-Marie)

Dr Jérôme Bégin, O.D.
Optométriste
Verres de contact, rigides et souples, livraison immédiate
Heures de bureau (sur rendez-vous)
a.m.: 9 heures à midi — p.m.: 2heures à 5 heures
soir: vendredi 7 heures à 9 heures
Edifice Caisse Populaire
Ville St-Joseph, Beauce Tél.: Bur.: 397-6344

Tél.: 387-2995
Léo Morissette, D.D.
DENTUROLOGISTE
185, boul. Larochelle (angle St-Jean)
L. Morissette, D.D. STE-MARIE de BEAUCE M. Lachance, D.D.

PIERRE BLOUIN
NOTAIRE
66 rue Notre-Dame, (Edifice Laurentien)
Tél.: 387-3575 — Rés.: 387-3865
VILLE STE-MARIE DE BEAUCE

Dr Claude Gagné, M.D.
OPHTALMOLOGISTE
Local: Dominique Bolduc
STE-MARIE, BEAUCE Tél.: 387-5889

Tél.: (418) 387-5452
MICHEL DUPUIS
ARPENTEUR GEOMETRE
576, Boul. Vachon Nord.
C.P. 1179, Ste-Marie, Beauce G0S 2Y0

Bureau: 387-2727 et 387-2738
ST-ISIDORE: 646-5668 (SOIR)
ST-BERNARD: 475-6844 (SOIR)
Sylvain, Parent, Gobeil & Ass.
Avocats
240, du Collège, C.P. 40
VILLE STE-MARIE, BEAUCE
Denys Sylvain b.a.,ll.l.
Jean-Guy Parent b.a.,ll.l.
Gérald Gobeil b.a.,ll.l.

Tél.: 253-5543 René Poulin 253-6804
Prix raisonnables
Les Chevrons R.B.R. Inc.
Chevrons préfabriqués pour maisons, industries et bâtiments de ferme
STS-ANGES DE BEAUCE, P.Q.
Benoit Poulin 253-5691 Rémi Poulin 253-5980

Ferland & Ferland
AVOCATS ET PROCUREURS
150 sud, rue Notre-Dame, Ste-Marie, Beauce
Tél.: 387-6628
Louis-Clément Ferland b.a.,ll.l.
Paul-René Ferland b.a.,ll.l.

Les Services Administratifs de Beauce Inc.
- Administration générale
- Impôt sur le Revenu
- Tenue de livre et états financiers mensuels
Route Kennedy,
SCOTT JCT. QUE G0S 3G0 Tél.: [418] 387-4575

Tél. Bur.: 397-5990 Rés.: 397-5376
Nicolas Cliche
AVOCAT
836, avenue du Palais St-Joseph, Beauce

Centre des données comptables Inc.
3194, ch. Ste-Foy, Québec
651-7621
- IMPOT sur le REVENU
- Systèmes comptables par ordinateurs pour tous genres de commerce
- Etats financiers mensuels
- Statistiques
- Informatique: Traitement des données (data processing)
- Prix de revient
- Conseillers en budget et en Taxation.

Tél.: 387-2919
Clément Champagne Enr.
BRULEURS à l'HUILE
réparations et nettoyage par des experts licenciés
405, Boul. VACHON NORD STE-MARIE, BEAUCE

C.P. 463
C-I-L
Pigeon Décoration Inc.
TAPIS, PRELARTS, DRAPERIES, MEUBLES
VENTE ET INSTALLATION
STE-MARIE, BCE Tél.: 387-2110

La Rocque, Chabot, Fortin
pharmaciens
Ste-Marie, Bce 387-5473
Ste-Claire, Dor. 883-3396
Zenith 96690

Tél.: 387-3643 Bur.
Mtre Jean-Pierre Lusignan, d.e.c.ll.l.
Avocat procureur
Nouveau bureau de poste
Heures d'affaires:
Tous les jours de 9h. à 12h. a.m. et 1h.30 à 5h. p.m.
le soir: jeudi et vendredi de 7h. à 9h. p.m.

Tél.: 387-5677
Studio Michaël Enr.
Photographe Professionnel
MARIO FRENETTE, Prop.
SPÉCIALITÉ: MARIAGE
Photos de tous genres
288, rue Chassé Ste-Marie de Beauce, P.Q.
FINITION DE FILMS AMATEUR

Fer ornemental, Soudure Enr.
Benoît Gourde, prop.
ST-ELZEAR, BEAUCE-NORD
réparations de tous genres
St-Patrice 596-2178 St-Elzéar 387-2479

STEAMEX
Fait un excellent travail de nettoyage de tapis et ne cause pas le déplacement des fibres et le changement de couleurs.
S'adresser à:
GERALD DOYON Tél.: 387-2748
296 St-Patrice, Ste-Marie, Beauce

Tél.: 475-6241
C.D. FAIR-FAX
Distributeur: CLAUDE DION
St-Narcisse
Vente et service
- Aspirateurs
- Purificateurs d'air
- Récupérateurs d'eau
- Rénovateurs à planchers

R. RHEAUME tech. dessin
Tél.: 475-6349
RHEAUME DESSINATEURS
ARCHITECTURE
STRUCTURE
PUBLICITÉ
MÉCANIQUE
ILLUSTRATION

Tel.: (418)387-2817
MAGASIN FAMILIAL
Linge peu usagé — Gros et détail
Berthier Gaulin, Prop.
235 rue du Collège - Ville Ste-Marie, Beauce

Tél.: 387-2255
Les Entreprises Modernes Enr.
PAUL-HENRI PERREAULT, prop.
Peinture - Tirage de joints — Tapisserie
Perma-Glaze - Stuco - Estimation gratuite
Mur décoratif
Route Kennedy, STE-MARIE, Cté Beauce-Nord Qué.

Tél.: 387-3060
JEAN-LUC MARCOUX DECORATION
ST-ELZEAR [BEAUCE]
TAPIS - PRELART - TAPISSERIE - DRAPERIE

Tél.: 228-3991 Tél. Rés.: route Kennedy Ste-Marie, 387-2679
Paul Voyer
ARCHITECTE
319 - 1ère avenue, Ville St-Georges, Beauce
G5Y 2C9

FORGE: Tél.: 397-5657 — RES.: Tél.: 397-5195
Gédéon Maheux
VILLE ST-JOSEPH, BEAUCE
FER ORNEMENTAL - SOUDURE AU GAZ
SOUDURE A L'ELECTRICITE
ESCALIERS ET GARDES EN FER FORGE
AUVENTS EN FIBRE DE VERRE

SPORTS

A L'ARENA DE STE-MARIE L'ON S'AMUSE BIEN

La cédule des prochaines activités à l'aréna de Ste-Marie de Beauce, pour la période de mercredi le 19 janvier au mercredi le 26 janvier inclusivement, est la suivante:

Mercredi 19 janvier
15h.30 à 17h.30: Ecole de patins Lions
18h.: Tournoi Pee Wee St-Joseph ou Beauceville vs St-Gilles ou Frampton
19h.15: Tournoi pee-wee le Beauceville C vs Sillery
20h.30: Tournoi pee-wee St-Joseph Richelieu vs Thetford Mines (Lévis)
21h.30: Tournoi pee-wee Montcalm de Québec vs Montmagny
22h.30: Ligue Industrielle Molson le Baronet vs Gulf Nadeau.

Jeudi 20 janvier
15h.30 à 16h.30: Ecole de patins Lions
16h.30 à 17h.30: Pee Wee et Bantam
18h.: Tournoi pee wee Citadelles QCVH vs Duberger
19h.15: Semi finale du C Spécial
20h.30: Ste-Ursule de Ste-Foy vs FIC de Limoilou
21h.30: Neufchâtel vs Charlesbourd (Jardin)
22h.30: Ligue Industrielle Molson le Sport Mercier vs CJVL 1360

Vendredi 21 janvier
15h.30: Atômes les Bolides
17h.30: Tournoi pee-wee le Parc Ferland de Québec vs St-Raymond
18h.30: Tournoi pee-wee le Lac Etchemin vs Portneuf
19h.30: Tournoi pee-wee le Deschaillons vs Cap de la Madeleine
20h.30: Tournoi pee-wee le Donnacona vs Ste-Marie Lions C
21H.30: Tournoi pee-wee le Beauceville ou Sillery vs St-Joseph ou Thetford Mines.
24h. à 1h.30: Ligue des Copains

Samedi 22 janvier
6h. 7h.30: Ecole de patins Lions
8h.: Tournoi pee-wee le Deschaillons ou Cap de la Madeleine vs Montcalm ou Montmagny
9h.: " le Citadelle ou Duberger vs Ste-Ursule de Ste-Foy ou Limoilou
10h.: "St-Georges vs Nicolet
11h.: "Asbestos vs Sherbrooke
12h.: " Magog vs Longueuil
13h.: "Beauport vs Montréal-Nord
14H.: "Charlesbourg Terrasse vs Verdun
15H.: "Asbestos vs Vaudreuil
16h.: "Magog vs Longueuil
17h.: " Quart de finale C
18h.: "Quart de finale C
19h.: " Quart de finale C
20h.: " Quart de finale C
21h.: "Quart de finale B
21h.30: "Quart de finale B

Dimamche 23 janvier
6h. à 7h.30: Ecole de patins Lions
10h.0 " Semi finale B
11h.45: "Lachine vs Thetford Mines AA
13h.: Semi finale C du tournoi pee-wee
14h.15: "Victoriaville vs Les Cougars St-Laurent de Montréal AA
15h.30: "Semi finale B
16h.45: "Semi finale C
18h.: " Finale AA
19h.15: " Finale B
20h.30: " Finale C
21h.30: "Finale C Spécial

Lundi 24 janvier
9h.30 à 3h.30: Ecole de Frampton
15h.30 à 16h.30: Patinage pour les enfants
16h.45 à 17h.45: Pee Wee
17h.45 à 18h.45: Bantam
18h.45 à 19h.45: Midget
20h. à 21h.30: Patinage pour les enfants à $0.75
21h.45 à 22h.45: Ligue Chaudière le St-Bernard vs Ste-Marie
23h. à 24h.: Ligue Industrielle le St-Isidore vs St-Lambert.

Mardi 25 janvier
9h. à 15h.30: Polyvalente Benoît Vachon du secondaire I et II
15h.30 à 16h.30: Ecole de patins pratique
16h.30 à 17h.30: Les Atômes
17h.30 18h30: Les Novices
18h.30 à 19H.30: Pee Wee Lions
19h.45 à 20h.45: St-Elzéar BDL
21h. à 22h.: Frampton BDL
22h.15 à 23h.15: St-Isidore BDL

Mercredi 26 janvier
15h.30 à 19h.30: Ecole de patins Lions
19h.45 à 20h.45: St-Frédéric BDL
21h. à 23h.: Ligue de ballon sur glace Molson pour un programme double.

Vous avez besoin d'une voiture?
Vous voulez payer environ $1,000.00 de moins que le prix de liste.
Appelez Gaston.

Si nous ne l'avons pas sur place, commandez-la et vous l'aurez dans les 10 jours suivant.

Pour louer une voiture dites-le à Gaston ou Richard

SCOTT AUTOMOBILES INC.
Scott-Jonction, Beauce-Nord

Gaz 80.9

Remorquage jour et nuit
Ouvert de 7h. à 23h.
Tél.: 387-2822

11e Tournoi Provincial Pee-Wee

"VACHON INC."
à l'aréna de
Ste-Marie de Beauce
du 17 au 23 janvier 77

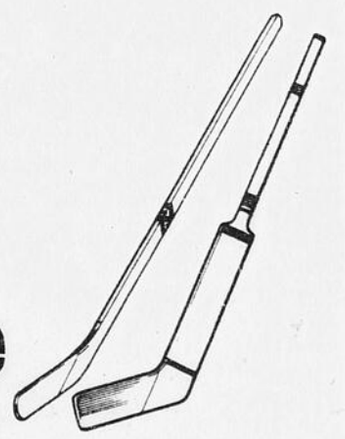

Un total de 50 équipes

réparties comme suit:

Classe AA	Classe B	Classe C	Classe C SPECIAL
4 équipes	14 équipes	20 équipes	12 équipes

Des rencontres à ne pas manquer

Dites-le à vos amis

Admission pour ce tournoi: Adultes $1.50

Etudiants en bas de 16 ans et enfants: $0.50

On ne paie qu'une seule fois par jour.

BDL 16 JANVIER

Le St-Isidore l'emporte de justesse sur le St-Bernard

Gaétan Lemay
2 buts, 1 passe

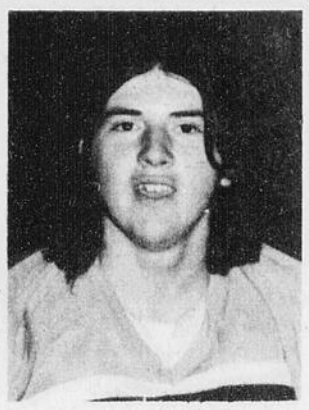

Magella Guillemette
Deux buts

Une performance de deux buts du jeune Magella Guillemette a permis aux hommes de l'entraineur Réjean Brochu du St-Isidore de l'emporter par le pointage de 5-3 devant la surprenante équipe du St-Bernard.

Ce match de la ligue Laurentide présenté à l'aréna de Ste-Marie de Beauce, dans les cadres d'un programme double, a été disputé devant près de 400 spectateurs, dimanche soir dernier.

Dès la première période, le St-Isidore portait le compte 2-1 par l'entremise de Magella Guillemette avec ses deux buts sur des assistances de Pierre Guillemette, Georges Allen, Claude Guay et Yvon Drouin.

Le but du St-Bernard était compté par Gaétan Lemay sur une passe de Patrice Moore.

A la seconde période, le St-Isidore a porté le compte 3-2 sur un but de Réjean Drouin assisté de Alain Pelchat et de Grégoire Bilodeau. Le second but du St-Bernard était compté par Gaétan Lemay sur une passe de Germain Larivière.

Dès la reprise du jeu en dernière période, le St-Bernard égalisait le compte 3-3 par l'entremise de Michel Duclos assisté de Gaétan Lemay et Patrice Moore puis le St-Isidore réussi à l'emporter avec la marge de deux buts par l'entremise de Pierre Guillemette et Michel Pelchat sur des passes de Grégoire Bilodeau, Réjean Drouin et Michel Pelchat.

Quoique ce match fut assez rude, l'officiel Michel Chartray ne décerna qu'un total de 16 punitions mineures reparties à part égale entre les deux équipes.

BDL 16 JANVIER

Le Ste-Marie l'emporte difficilement sur le St-Patrice

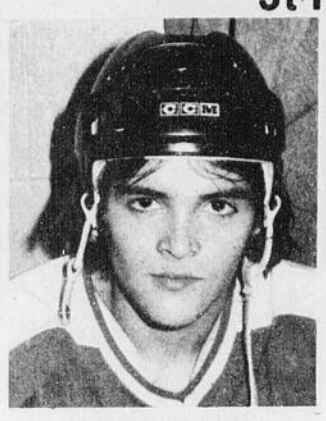

REMI SIMARD
2 buts, 1 passe

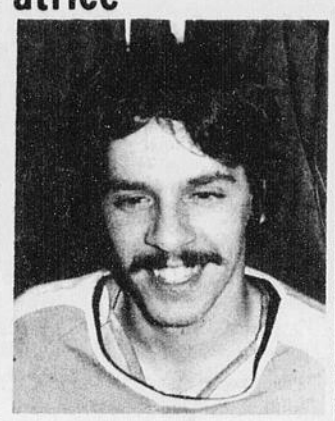

DENIS TURGEON
1 but, 1 passe

Un but de Jacques Grenier à 15.32 de la dernière période a procuré un gain de 5-4 aux équipiers de l'entraineur Julien Turcotte du Ste-Marie sur les équipiers du St-Patrice de Beaurivage.

Quelque 400 spectateurs ont assisté à ce match de hockey de la ligue BDL Laurentide présenté à l'aréna de Ste-Marie de Beauce, dimanche soir dernier, dans les cadres d'un programme double de ce circuit.

Après avoir pris une avance de trois buts en première période, le St-Patrice a vu cette marge être réduite à un seul but au son de la sirène de ce premier engagement.

Les compteurs pour le St-Patrice ont été Jacques Chabot, Denis Turgeon, et St-Geores Breton sur des passes de Laurent Royer, Yves Fortin, Luc Therrien, Serge Laverdure et Alain Therrien.

Quant aux deux buts du Ste-Marie ils furent comptés par Rémi Simard sur des passes de Michel Audet, Claude Poulin et Jacques Turmel.

Au second engagement le Ste-Marie porta la compte 4-3 par l'entremise de Jacques Turmel et Yvon Mercier. Se sont méritées des assistances Rémi Simard, Michel Audet et Carol Giguère.

A la reprise du jeu à la dernière période le St-Patrice égalisa le compte 4-4 sur un but de Ghislain Thibodeau assisté de Denis Turgeon et Luc Therrien, puis c'est le but de Jacques Grenier sur des passes de Yvon Mercier et Normand Châteauneuf qui procura un gain de 5-4 au Ste-Marie sur le St-Patrice.

Ce match a été dénué de rudesse car l'officiel Alain Dufour ne décerna qu'un total de 3 punitions mineures dont 2 au St-Patrice.

Le Veilleux et Nadeau a disposé vendredi soir du Château Grenier par le compte de 9 à 7 pour s'échapper à la tête du classement.

Compteurs.

Ligue Industrielle Molson
Ligue Pee-Wee
participation

Equipes	PJ	G	P	N	BP	BC	Ptes
Flyers	8	6	2	0	38	24	12
Lions	9	4	5	0	28	26	8
Eperviers	9	3	6	0	24	31	6

Compteurs	B	A	Total
Alain Dulac, Flyers	11	10	21
Yvan Deschênes, Flyers	11	3	14
Carol Lehoux, Lions	10	é	12
Pierre Fortin, Flyers	6	6	12
Yvon Faucher, Eperviers	9	0	9
Réal Gagné, Lions	5	1	6
Daniel Royer, Flyers	3	3	6
Steve Gilbert, Lions	2	4	6
Bruno Turmel, Lions	4	1	5
André Betty, Eperviers	3	2	5
Eric Nolin, Eperviers	1	4	5

Gardiens de but	PJ	Moy.
Gilles Pomerleau, Flyers		
Ronny Lessard (S)	8	3
Martin Vachon, Lions	9	2:88
Danny Boutin, Eperviers		
Eric Nolin (S)	9	3:44

Après le décès
d'un être cher

Si vous désirez faire imprimer des cartes mortuaires et cartes de remerciements.

Nous sommes toujours à votre service pour vous conseiller et vous les imprimer rapidement.

Imprimerie Le Guide Inc.,
Route Kennedy Nord,
Ste-Marie de Beauce
Tél.: 387-5408

LES ÎLES CANARIES

Escorté par Mme Marie Godbout
Départ:
3 mars 77
3 sem. $597

Comprenant: transport, transferts, hébergement face à l'océan dans un hôtel 4 étoiles avec cuisinette, petits déjeuners, un tour de lile de Tenerife, une journée d'excursion au fameux volcan "Teide". Moyennant un supplément, un autobus vous amènera à Mirabel.

Les places sont limité

Départ groupe, 12 février 77 - Miami en autobus de Ste-Marie

Comprenant: transport, logement, manutention des valises, pourboires aux femmes de chambre, chaises longues au Motel Castaways, frais d'admission à Disnerworld, au Seaquarium, à Cypress Gardens, au Parrot Jungle, croisière sur la Baie de Biscane, services d'un guide accompagnateur.

Chambre:	1 pers.	2 pers.	3 pers.	4 pers.
	$829. p.p.	$569. p.p.	$519. p.p.	$469. p.p.

Permis no 75-01-50416

VOYAGES BEL AIR

Renseignements et inscriptions:
104, Notre-Dame,
Ste-Marie de Beauce
387-3633

PLAZA FILM SERVICE

Finition de films et de négatifs
Service rapide - aucun frais de malle
Laissez vos films à la

PLAZA DU CADO ENR.
ou TABAGIE NADO ENR.
Ste-Marie de Beauce
Tél.: 387-5056

CLINIQUE CHIROPRATIQUE DE BEAUCE

Consultez:

R.B. FORTIER DC.
J.C. BOUCHER DC.
Docteurs en Chiropratique

Heures de bureau: Lun - Mar - Jeu - Ven
de 13 heures à 20 heures.
391 boul. Vachon,
Ville Ste-Marie, Beauce Tél.: 387-5156

IMPORAMA
STE-MARIE, BEAUCE - Tél.: 387-5060

Administration de petite entreprise.
Comptabilité générale.

Déclaration d'impôts de particulier
"Service à domicile si désiré."

ZENITH
Quasar
C.B. Cobra
Sansui

ANTENNE
de
TV et CB
UHF

STEREO
D'AUTO

NORMAND ADEAU T.V. ENR.
VALLEE-JONCTION — Tél. 253-5387

BDL 14 JANVIER

Le St-Frédéric-Tring l'emporte de justesse sur le Vallée-Jonction

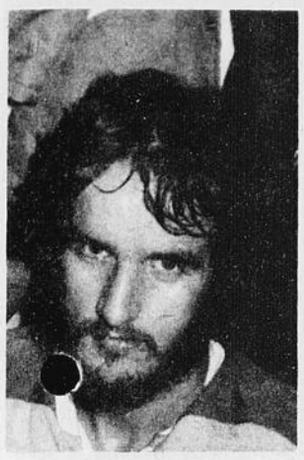

YVES POULIN
2 buts

C'est un but du joueur de centre André Poulin qui a conduit les hommes de l'entraineur Michel Gilbert du St-Frédéric Tring à un gain de 5-4 sur le Vallée-Jonction.

Ce match de la ligue BDL Laurentide, disputé vendredi soir dernier, à l'aréna de Ste-Marie de Beauce, dans les cadres d'un programme double de ce circuit, devant près de 700 spectateurs.

La première période de ce match a pris fin au compte de 2-1 pour le St-Frédéric Tring sur des buts de André Poulin et Michel Gilbert. Quant au but du Vallée-Jonction il était compté par Pierre Beaudoin.

Sur ces buts des assistances ont été méritées par Serge Bisson, du Vallée-Jonction; puis Luc Nadeau, André Poulin et Michel Gilbert, du St-Frédéric Tring.

A la seconde période le pointage était nul de 2-2 sur un but de Yves Poulin, du Vallée-Jonction, assisté de Bruno Champigny.

Le dernier engagement fut des plus enlevants et finalement le St-Frédéric Tring l'emportait au compte de 5-4 par l'entremise de André Poulin avec deux buts ce qui lui permettait de compléter son tour du chapeau, puis Luc Nadeau sur des assistances de André Poulin, Luc Nadeau, Mario Gilbert et Carol Roy.

Les compteurs pour le Vallée-Jonction au cours de cet engagement ont été Yves Poulin et Jacquelin Bisson sur des assistances de Denis Cliche, Pierre Beaudoin et Serge Bisson.

Ce match a été dénué de rudesse car l'officiel Gaston Cayouette n'a décerné qu'un total de 13 punitions mineures dont 7 au Vallée-Jonction.

BDL 15 JANVIER

Le St-Isidore réussi à vaincre le Ste-Marie 6-4

MICHEL AUDET
1 but, 1 passe

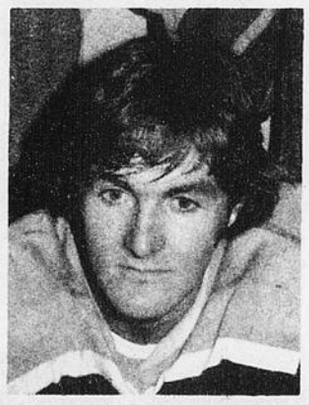

MICHEL PELCHAT
2buts

Une performance du gardien de but Yvan Blais a conduit les hommes de l'entraîneur Eddy Drouin, du St-Isidore à un gain de 6-4 sur les équipiers du Ste-Marie qui ne jouèrent pas le match qu'on s'attendait d'eux.

Ce match de la ligue régionale BDL Laurentide présenté dans les cadres d'un programme double de ce circuit, a été disputé samedi soir dernier, à l'aréna de Ste-Marie, devant un peu plus de 300 personnes.

Dès la première période, le St-Isidore portait le compte 2-0 sur des buts de Michel Pelchat assisté de Pierre Guillemette, Georges Allen et Réjean Drouin.

Toutefois, le Ste-Marie a égalisé le compte 2-2 au second engagement, sur des buts de Yvan Savoie et Michel Audet assisté de Jacques Grenier, Donald Plante et Rémi Simard.

C'est un ralliement de 4 buts à la dernière période qui a procuré un important gain de 6-4 aux équipiers du St-Isidore sur ceux de Ste-Marie.

Les auteurs de ces buts furent Réjean Drouin avec deux buts, Grégoire Bilodeau et Alain Pelchat sur des passes de Donald Bilodeau (2), et Magella Guillemette.

Quant aux buts du Ste-Marie ils furent comptés par Roger Savoie et Yvon Mercier sur des assistances de Yvan Savoie, Michel Audet et François Bilodeau.

Au cours de ce match l'officiel Dan Delaney a décerné un total de 14 punitions mineures, dont 9 aux équipiers du Ste-Marie, puis des majeures et extrême inconduite à partie à Jacques Turmel, du Ste-Marie, et Pierre Pouliot, du St-Isidore.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

BDL 14 JANVIER

Le St-Elzéar dispose du Scott Auto 6-4

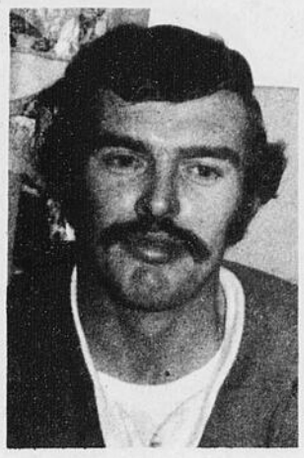

PIERRE DROUIN
2 buts

GEORGES LANGEVIN
2 buts

Ce sont deux buts en dernière période qui permirent aux équipiers du Clément Cyr de St-Elzéar de reprendre le chemin de la victoire et l'emporter au compte de 6-4 sur les équipiers du Scott Auto dans un match enlevant.

Une assistance de près de 700 personnes a assisté à ce match de hockey présenté dans les cadres d'un programme double de la ligue BDL Laurentide, vendredi soir dernier, à l'aréna de Ste-Marie de Beauce.

Un seul but a été compté à la première période, soit celui de Yvon Gagné du Scott Auto sur une assistance de Réjean Caron.

Au second engagement, le St-Elzéar porta le compte 4-3 sur des buts de Denis Drouin avec deux buts, Jacques Lapointe et Pierre Drouin. Des assistances furent méritées par Mario Marcoux (2) et Pierre Drouin.

Quant aux buts du Scott Auto ils furent comptés par Réjean Caron et Georges Langevin sur des assistance de Pierre Beaudoin (2) et Robert Marcoux.

A la dernière période, les compteurs pour St-Elzéar ont été Jeannot Marcoux et Pierre Drouin sur des assistances de Mario Marcoux et Gérald Marcoux. Le dernier but du Scott Auto a été enregistré par Georges Langevin sur une passe de Robert Marcoux.

Au cours de ce match l'officiel Emery Lasnier a décerné un total de 12 punitions mineures dont sept aux équipiers du Scott Auto et deux majeures à Jeannot Grenier du St-Elzéar et Patrice Gilbert du Scott Auto.

BDL 15 JANVIER

Le St-Bernard continue sa poussée victorieuse

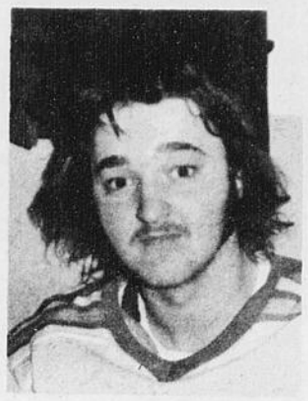

PATRICE MOORE
2 buts

NORBERT MOORE
un directeur satisfait

En l'emportant au compte de 9-4 sur le St-Patrice, les hommes de l'entraineur Gérard Maguire, du St-Bernard, ont démontrés une fois de plus qu'ils n'ont pas dit leur dernier mot, car leur objectif est de participer aux prochaines séries éliminatoires.

Un peu plus de 300 personnes ont assisté à ce match de hockey de la ligue BDL Laurentide, présenté à l'aréna de Ste-Marie de Beauce, samedi soir dernier, dans les cadres d'un programme double de ce circuit.

La première période a pris fin au compte de 2-1 sur des buts de Germain Larivière et Michel Jolicoeur, du St-Bernard, puis St-Georges Breton, du St-Patrice. Sur ces buts des assistances ont été méritées par Patrice Moore (2), Robert Boulanger, Laurent Royer et Yvon Nadeau.

Les compteurs pour St-Bernard au second engagement ont été Jacques Drapeau, Patrice Moore et Gaétan Lemay sur des passes de Alain Vallée, Gilles Lemay, Gaétan Lemay, Richard Hazen, Michel Jolicoeur et Patrice Moore.

Au dernier engagement, le jeu fut très enlevant car un total de 7 buts a été compté par les deux équipes. Les buts du St-Patrice furent réussis par Léo Demers, Robert Boulanger et Norbert Turgeon, sur des passes de Léo Demers, Denis Turgeon, Luc Therrien et Mario MOntmigny.

Quant aux buts du St-Bernard ils furent réussis par Patrice Moore, Yvon Duclos, Michel Jolicoeur et Gilles Lemay sur des assistances de Gaétan Lemay (2), Richard Hazen, Raymond Breton, Jacques Drapeau, Germain Larivière (2), et Gaétan Lemay.

Ce match a été dénué de rudesse car l'officiel Robert Demers n'a décerné qu'un total de 12 punitions mineures dont 7 au St-Patrice.

Faites de 1977 votre année Singer. Nos bas prix spéciaux vous y aideront.

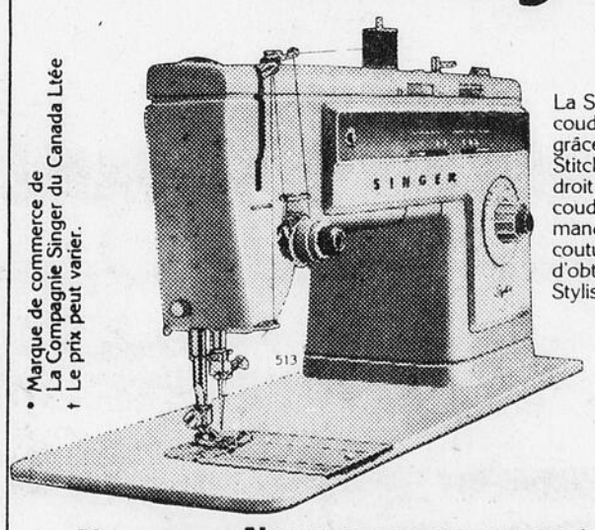

• Marque de commerce de La Compagnie Singer du Canada Ltée
† Le prix peut varier.

La Stylist* est la machine idéale pour coudre les tissus extensibles et les tricots grâce à son point extensible Flexi-Stitch*. De plus, elle effectue les points droit et zigzag, elle fait les boutonnières, coud les boutons et fait les ourlets. Commandes par cadrans, canette à l'avant et couture à aiguilles jumelées permettant d'obtenir une finition "professionnelle". La Stylist vous deviendra vite indispensable.

$189† (maillette ou meuble en supplément)

VENDEUR AUTORISÉ SINGER

Facilités de paiement.

Nouveau - Nouveau, nous avons tout ce qu'il faut en menu article de couture
Tels que: Ciseaux - Boutons - Fermeture éclair - Fil - Panier à couture - etc. etc.

CENTRE SINGER
222 rue Notre-Dame,
Ste-Marie de Beauce
Tél.: 387-4020

BANTAM PARTICIPATION

Le Ste-Marie l'emporte 3-1 sur le Vallée-Jonction

Dans un match de la ligue Participation Beauce de la catégorie bantam, le Ste-Marie habilement dirigé par leur entraineur Michel Asselin, a défait le Vallée-Jonction par le compte de 3-1.

Cette rencontre a été disputée à l'aréna de Ste-Marie de Beauce, samedi dernier, devant près de 100 personnes et fut très appréciée par les supporteurs de chacune des équipes.

Les compteurs pour le Ste-Marie ont été Yves Turmel, Daniel Hains et Robert Doucet sur des passes de Bruno Faucher, René Faucher, Benoit Breton et Alain Gilbert.

De son côté, le Vallée-Jonction a évité le blanchissage sur un but de Steve Champagne assisté de Stéphane Bisson.

Ce match a été dénué de rudesse car l'officiel Carl Giguère n'a décerné qu'un total de 3 punitions mineures toutes à des équipiers du Vallée-Jonction.

PEE WEE CHAUDIERE

Le Ste-Marie Lions annule 2-2 avec le Beauceville

Une performance hors de l'ordinaire du jeune gardien de but Guy Moore a permis aux jeunes équipiers du Ste-Marie pee wee Lions de faire match nul 2-2 avec le Beauceville, a affirmé l'entraineur du Ste-Marie Lions, M. Michel Lambert.

Ce commentaire nous a été fait par Michel Lambert au terme d'un match enlevant de la ligue régionale pee wee Chaudière, disputé dimanche après-midi dernier, à l'aréna de Beauceville.

Un seul but a été compté à la première période, soit par le Jeune André Fortin, du Beauceville, et ce n'est qu'au second engagement que le Ste-Marie Lions a réussi à égaliser le compte sur un but de René Turmel assisté de Michel Leblond et Mario Guay.

Le Ste-Marie Lions porta le compte 2-1 au dernier engagement sur un but de patrice Gagnon assisté de Serge Breton et Jean Boilard, puis à 8.01 le Beauceville égalisait le compte 2-2 par l'entremise de Richard Poulin assisté de Richard Cloutier et André Lessard.

Au cours de ce match, l'officiel André Huto a décerné un total de 7 punitions mineures dont 4 aux équipiers du Ste-Marie Lions.

VIEUX POELE O'KEEFE

L'Acier Royal et le Julien Poulin sont les gagnants

GAETAN LACROIX
1 but, 2 passes

Même s'il n'était pas en très bonne forme, le défenseur Gaétan Lacroix a participé à trois buts des siens dans un gain de 5-4 de l'Acier Royal sur le Vachon Auto.

Dans un autre match, le Julien Poulin a poursuivi sa série de victoires en l'emportant par le pointage de 6-4 sur le Chassé Inc.

Ce programme double de la ligue du Vieux Poêle O'Keefe de Ste-Marie, a été présenté à l'aréna local, samedi soir dernier, en présence de tous les membres de l'exécutif de ce circuit, à l'exception du secrétaire-trésorier, M. Jacques Chassé, qui devra toutefois se présenter bientôt, pour respecter les engagements de ce circuit de hockey.

JULIEN POULIN

C'est un jeu d'ensemble qui a conduit le Julien Poulin à un gain de 6-4 sur le Chassé Inc. et l'étoile de ce match a été sans contredit Jules Asselin qui a accompli le tour du chapeau même si son équipe a subi la défaite.

Les compteurs pour le Julien Poulin ont été le défenseur Simon Bisson, Jacques Vachon, le défenseur François Vachon, Michel Tardif, Léonard Marquis et Rosaire Landry sur des passes de Jacques Vachon (3), Rosaire Landry, Léonard Marquis (2), Simon Bisson, Jean-Louis Bisson (2), Fernand Marcoux et Gérald Drouin.

Pour les perdants, le Chassé Inc. le joueur de centre Jules Asselin a accompli le tour du chapeau et l'autre compteur a été Robert Vachon sur des passes de Roger Sylvain (2), Robert Vachon (2), Jules Asselin et Gilbert Aubin.

Ce match a été dénué de rudesse car l'officiel Jean-Noel Jacques n'a décerné qu'un total de 4 punitions mineures dont 3 aux équipiers du Julien Poulin.

L'ACIER ROYAL

C'est un but de André Gosselin alors qu'il ne restait qu'une minute à jouer qui a permis aux équipiers de l'Acier Royal de vaincre le Vachon Auto par le compte de 5-4 avec en évidence le gardien de but Maurice Lessard.

Les buts des gagnants furent comptés par André Labbé, le barbier de Séville; Adrien Levesque, Jean-Guy Sylvain, le défenseur Gaétan Lacroix et André Gosselin, sur des passes de Adrien Levesque, Bernardin Giguère, Maurice Gilbert, Gaétan Lacroix (2), André Gosselin, Lucien Bilodeau et Jean-Guy Sylvain.

Quant aux buts du Vachon Auto ils furent réussis par Germain Bisson, Gilles Normand et Léon Gagnon avec deux buts, sur des passes de Denis Sylvain (2) et Patrice Vachon qu'on ne lui a pas accordé.

L'officiel Etienne Poulin n'a décerné qu'un total de deux punitions mineures reparties à part égale entre l'Acier Royal et le Vachon Auto.

Prochaines rencontres

Vu la présentation du tournoi pee wee, il n'y aura pas de rencontres cette semaine et la cédule des matchs pour samedi le 29 janvier prochain, est la suivante:

5 heures: Vachon Auto vs Julien Poulin

6 heures: l'Acier Royal vs Chassé Inc.

Ligue des Copains

Le Veilleux et Nadeau a disposé vendredi soir du Château Grenier par le compte de 9 à 7 pour s'échapper à la tête du classement.

Compteurs	PJ	B	A	Ptes
Gilles Langevin, A.C.	8	16	7	23
Paul Langevin, A.C.	8	5	14	19
Alain Deschênes, V.N.	9	10	8	18
Bernard Carrier, V.N.	9	8	9	17
Raymond Bisson, V.N.	8	8	7	15
Robert Gagné, A.C.	8	7	8	15
Normand Asselin, V.N.	9	9	5	14
Royal Poulin, C.G.	9	4	10	14
Raynald Nadeau, V.N.	8	6	6	12
Harry Giguère, C.G.	9	6	5	11

Ligue Industrielle Molson

Jeudi 13 janvier
CJVL 2 vs Baronet 5
G.A. Nadeau Gulf 4 vs Sport Mercier 3

Mercredi 19 janvier - 22h.30
Baronet vs G.A. Nadeau

Jeudi 20 janvier 22h.30
Sport Mercier vs CJVL

Equipes	PJ	G	P	N	BP	BC	Ptes
Baronet	12	7	5	0	48	36	14
G.A. Nadeau,	12	6	4	2	37	38	14
Sport Mercier	12	4	5	3	37	38	11
CJVL	12	2	5	5	42	52	9

Compteurs	B	A	Total	Pun.
Jacques Vachon, CJVL	14	12	26	10
Jacquelin Naud, Bar.	10	14	24	2
Rémi Faucher, Bar.	8	9	17	2
Raymond Lacroix, G.A.N.	10		15	12
Gaétan Turgeon, Bar.	6	9	15	0
Jules Asselin, CJVL	6	9	15	4
Noël Croteau, S.M.	6	8	14	0
Julien Turcotte, Bar.	5	9	14	8
François Vachon, CJVL	1	11	12	0
Jean-Louis Bisson, S.M.	8	3	11	2

Gardiens	Moy.	Blan.
Pierre Vachon, G.A.N.	3:16	2
Jean Dupuis, S.M.	3:16	2
Guy Mercier, CJVL	4:33	0
Rod Dawson, Bar.	3:00	0

OFFRE D'EMPLOIS

VENDEURS AUTOMOBILES
avec ou sans expérience.

TOUTES LES APPLICATIONS SERONT CONFIDENTIELLES

Tél.: 253-5445

Demandez: Pierre Cliche

J.L. Cliche Auto LTEE
Vallée-Jonction, Beauce

COMMISSION DE CONTROLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUEBEC

AVIS

LES PERSONNES CI-APRES MENTIONNEES ONT DEMANDE LES PERMIS SUIVANTS

Nom	Adresse	Catégorie

Québec janvier 1977

COMTE DE BELLECHASSE

Mme Monique NADEAU,	Hôtel du Domaine, 938, Boul. Anderson, St-Malachie (Paroisse)	Autorisation de la danse dans le Bar existant, Bar additionnel dans le Restaurant de: 19h. à 3h. a.m. (dans Hôtel)

Afin d'être valide, toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:

SECRETAIRE GENERAL
Case postale 190, Station B,
Québec 2, Qué.

SPECIALITE CHAUFFAGE ELECTRIQUE

GUY TREMBLAY M.E.L.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
INSTALLATION RESIDENTIELLE ET COMMERCIALE

465 BELLEVUE, STE-MARIE, BEAUCE

Tél.: 387-5991 après 5 heures — le jour 387-2447

Maison à vendre

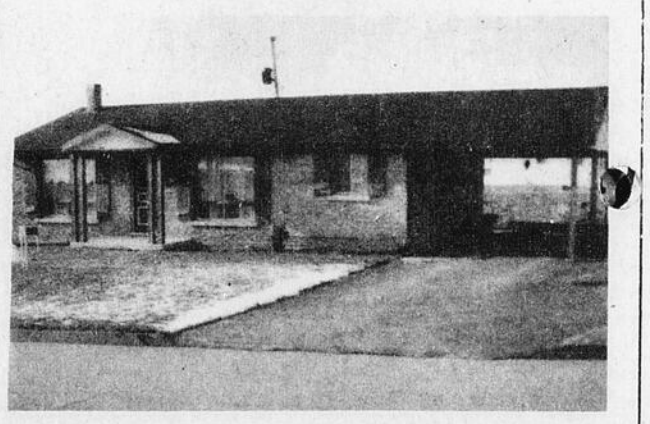

26 x 40 pieds, plus abri d'auto, extérieur en briques, chauffage à air chaud, prix à discuter.

Information: Renald Vachon

Tél.: 387-3722

aucune comparaison possible
FILTER QUEEN
filtreur d'air et aspirateur

modèle familial ou commercial
garantie de 2 ans et service à vie

Agents et Vendeurs demandés

demandez une démonstration gratuite à votre domicile
Distributeur Beauce, Bellechasse, Lotbinière.

Les Entreprises Hébert Enr.
197 Notre-Dame
STE-MARIE, BEAUCE — Tél.: 387-6170
Alfred Hébert, prop. — Tabagie Hébert, Ref.

BDL 16 JANVIER

Un match nul de 5-5 entre St-Elzéar et Vallée-jonction

JEANNOT GRENIER
1 but, 3 passes

C'est un but de Pierre Drouin à 10.14 de la dernière période qui a permis aux hommes de l'entraineur André Létourneau du Clément Cyr de St-Elzéar, de faire match nul 5-5 avec le Vallée-Jonction.

Ce match de la ligue BDL Laurentide présenté dans les cadres d'un programme double de ce circuit, a été disputé devant près de 500 spectateurs, dimanche après-midi dernier, à l'aréna de Ste-Marie de Beauce.

La première période de ce match a pris fin au compte de 2-1 pour Vallée-Jonction sur des buts de Jacquelin Bisson et de son frère Serge Bisson. Des assistances furent méritées par Hector Colgan, Serge Bisson, Pierre beaudoin, et Marc Bernard.

Quant au but du St-Elzéar il était compté par Gérald Marcoux sur une aide de Jeannot Grenier.

A la seconde période, le Vallée-Jonction porta le compte 4-3 sur des buts de Jacquelin Bisson et de Serge Bisson. Les compteurs pour le St-Elzéar ont été Jeannot Grenier et Gérald Marcoux.

Sur ces buts des assistances ont été méritées par Hector Colgan (2), Serge Bisson et Jacquelin Bisson, pour le Vallée-Jonction, puis Gérald Marcoux, Jeannot Marcoux, Jean-Pierre Blais et Jeannot Grenier, du St-Elzéar.

Au dernier engagement, le Vallée-Jonction ne réussi qu'un seul but par l'entremise de Marc Bernard assisté de Serge Bisson.

Par ailleurs, le St-Elzéar enregistra deux buts par l'entremise de Jacques Lapointe et Pierre Drouin sur des assistances de Gérald Marcoux (2), Jeannot Grenier et Jeannot Marcoux.

BDL 16 JANVIER

Le St-Frédéric-Tring l'emporte 5-2 sur le Ste-Hénédine

JACQUES LABRECQUE
1 but, 1 passe

Le capitaine André Poulin a de nouveau conduit le St-Frédéric Tring à un gain de 5-2 sur le St-Hénédine ce qui a permis à cette équipe de se rapprocher du premier rang au classement général de la ligue BDL Laurentide.

Quelque 500 personnes ont assisté à ce match d'un programme double de la ligue BDL Laurentide, disputé dimanche après-midi dernier, à l'aréna de Ste-Marie de Beauce.

Les deux seul buts réussis à la première période pour le St-Frédéric Tring ont été comptés par André Poulin et Yves Maheux sur des passes de Luc Nadeau (2), Luc Poulin et André Poulin.

Dès le début du second engagement, le St-Hénédine a égalisé le pointage sur des buts de Raynald Dubreuil et Jacques Labrecque, mais avant que prenne fin cette seconde période, le compte était de 3-2 en faveur du St-Frédéric Tring sur un but du joueur entraineur Michel Gilbert.

Sur ces buts des assistances ont été méritées par Jacques Labrecque, Claude Pomerleau, Denis Marcoux et Raynald Dubreuil, du St-Hénédine, puis Claude Vachon et Luc Nadeau pour le St-Frédéric Tring.

A la dernière période, les compteurs pour le St-Frédéric Tring ont été Carol Gilbert, Denis Vachon sur des passes de Carol Roy, Rock Champigny, Gervais Lessard et Michel Gilbert.

Ce match a été dénué de rudesse car l'officiel Roland Paquet n'a décerné qu'un total de 3 punitions mineures dont 2 au St-Frédéric Tring.

CLUB DE SKI DE BEAUCE

Gailuron vous invite

La Boulangerie Doyon Inc. fabricant des produits Gailuron vous invite à participer à la "Chasse mystérieuse" présentée dans le cadre des activités du club de ski de Beauce Inc. Tous les détails concernant ce jeu ont été dévoilés la semaine dernière, de même que le premier indice.

Voici maintenant le deuxième indice qui vous permettra peut-être de progresser dans vos recherches et ainsi vous conduire à la découverte de la clif de l'énigme.

Indice No. 2: en me cherchant dans les quatre (4) plus longues pistes, vous risquez de revenir bredouilles.

Prime: $5.00
Cumulatif: $10.00
N.B. Les règlements et autres détails concernant ce jeu sont affichés au chalet du club de ski de Beauce Inc.

Invitation à tous et bonne chance.

Cours de vente à Ste-Marie

Mon ami, ta Chambre de Commerce de Ste-Marie Beauce, organise pour une seconde fois, le séminaire de ventes au détail, avec l'animateur hors pair Robert Dupuis, les 28, 29 et 30 janvier 1977.

Toi qui veux connaître les qualités d'un vrai vendeur, toi qui veux améliorer ta compétence de vendeur, inscrit-toi le plus tôt possible.

Voici un résume des sujets qui seront traités.

1 - Comment recevoir un client
2 - Trouver pourquoi les cliens achètent.
3 - Trouver ce que les clients achètent.
4 - Mettre à profit vos connaissances du produit.
5 - Comment faire une présentation
6 - Répondre aux objections
7 - Comment conclure une vente
8 - La bonne attitude pour réussir une vente.

Le Comité d'Education,
Chambre de Commerce
Ste-Marie de Beauce
Jean-Guy Grenier (387-5817)
Bernard Grégoire (387-5064)
Yvan Roy (387-3620)

Membres de l'Age d'Or

ATTENTION. Tous ceux qui n'ont pas encore payé leur contribution j'ose vous le rappeler afin que tout soit en bon et dû forme au 31 janvier.

Voyage outre-mer
10ème partie

A Beaume où nous visitons l'hospice la grande salle où les pauvres étaient logés, disposition comme au Moyen-Age même pour la chapelle. Il y eut des malades jusqu'en 1960. Par une ouverture nous vîmes des soeurs au travail (musée). Puis la cour d'honneur et le vieux puits en fer forgé. Vue de la vieille cuisine avec le tourne-broche du XVIIème siècle qu'on fit fonctionner pour nous le montrer. L'apothécairerie avec explication de la fabrication des remèdes avec les instruments employés. Puis nous visitons une dernière cave à vins dangue et la plus intéressante. Après en avoir dégusté 3 sortes. Tous auront aimé emporter le rose de pompon qui était si délicieux

Après le dîner, nous filons vers Paris, un dernier coup d'oeil sur les campagnes de France à la brume, à la pluie. Nous entrons enfin à Paris par l'auto-route du soleil. Contents du retour et heureux de tout ce que nous avions vu. Nous avons traversé environ 300 tunnels et combien de très haut viaducs (179). Nous sommes au temps du paysage multicolore, les feuilles ne sont pas encore tombées.

Il nous reste un dernier préparatif pour le départ en avion du 5 octobre et bien se reposer parce que ce jour sera long. Dernier coup d'oeil sur Paris puis à l'aéroport Charles de Gaule, pesée des valises, conformation d'usage - derniers souvenir achetés. Départ 10h30 nous volons à 37,000 pieds d'altitude. Il fait beau. Après 7 h. de vol nous pouvons admirer du haut des airs notre majestueux St-Laurent. Nous reconnaissons bien les endroits. Nous atterrissons à Mirabelle tous heureux d'être enfin sur notre sol canadien. Douane. Dernière salutations à chacun. Puis on regagne notre foyer. Jusqu'à la température qui nous favorise.

Ce voyage fait maintenant partie de nos souvenirs, mais combien enrichissants. Voyage rêvé et réalisé.

A tous ceux qui m'ont suivi dans le récit de ce voyage que nous avons vécu ensemble, laissez-moi vous dire comment ça été pour moi agréable de revivre tous ces souvenirs.
13 janvier 1977.

Relaxer en essayant cet exercice
- Bien étendre un bras, placez l'autre dans le dos, les doigts le plus près possible de l'autre épaule. Donner la même position mais en changeant le bras. Faire ça de 3 à 10 fois suivant nos capacités.
- Puis étiré un bras vers le bas et l'autre en passant la main par dessus l'épaule, le plus loin possible - Donner la même position en changeant de bras - de 3 à 10 fois suivant notre capacité.
- Touchez vos deux mains dans le dos en passant un bras en bas et l'autre par dessus l'épaule, essayez de rejoindre. On devient capable jour après jour. 3 à 10 fois. On change toujours la position de côté.
-Pensez toujours de respirer (expirer et inspirer) à chaque mouvement
C'est très important
-Faites aussi vos mouvements assez lentement
-Ne jamais persister jusqu'à une grande fatigue.

Pratiquer chaque jour et vous vous porterez bien.
Bonne chance

M. Mercier sec. p.

Georgette Jobin
Esthéticienne-visagiste
consultations et traitements
sur rendez-vous
Tél. Salon: 387-2275
Rés.: 387-2877

Les ARTISANS COOPVIE
Société Coopérative d'Assurance-vie

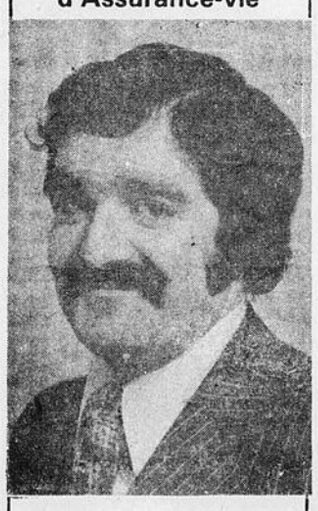

Monsieur .....

Combien de mois avant votre retraite? 24, 48, 60, 120, 240...?

Vous pouvez profiter de l'article 146 de la loi de l'impôt en vous procurant un fonds de pension personnel garanti.

Avant d'agir, vous devez connaître les caractéristiques des plans offerts par LES ARTISANS COOPVIE.

Consultez
M. Gilles Normand
Ste-Marguerite, Dorch.
Tél.: 935-3875

Garderie
Pouponnière
ACTIVITES
DIRIGEES

Garderie
Louise Carrier
rue Lasalle
STE-MARIE, BEAUCE
Tél.: 387-3553

Ste-Marie
PROPANE INC.
Vente de tous genres d'appareils
au gaz propane
Installation et Service
C.P. 666, STE-MARIE, BEAUCE Tél.: 387-3835

Avis
aux Personnes Agées

Pour un foyer confortable
à des prix abordables
veuillez vous adresser au
Foyer Familial Carrier
299, rue Ste-Anne, Ste-Marie
Tél.: 387-2911

QUELLE QUE SOIT L'OCCASION

naissance - mariage - convalescence
décès - anniversaire - fête spéciale
CHEZ:
Céline Fleuriste
Mme Lionel Thibodeau, prop.
VOUS ETES ASSURES D'ETRE DANS LE TON
Plantes vertes et fleuries
Fleurs naturelles - Séchées - Articielles
SERVICE DE LIVRAISON AUX HOPITAUX
FLEURS TELEGRAPHIEES PARTOUT
446 Ave. St-Edouard 387-5268 Ste-Marie, Bce

LA VENTE DE LIQUIDATION

SE CONTINUE CHEZ

BESHRO & FILS INC.

STE-MARIE, CTE BEAUCE

NOMBREUX - NOUVEAUX - SPECIAUX CETTE SEMAINE

Lot de costumes
Pour dames
4.95

Robes
Pour dames
6.95

150 pantalons
Pour hommes, 100% polyester
8.95

Cagoules de nylon
Pour dames - Pour hommes
8.95 10.95

Bottes de vinyle
Pour dames et enfants
Grandeurs désassorties
2.95

Manteaux
Pour dames
3 lots en SPECIAL
19.95 15.95 24.95

Complets
Pour garçons, modèle chemisier, en velours cordé
12.95

Jackets
Pour hommes en véritable cuir, doublure amovible
Régulier $159.95
79.95

Bottillons en cuir
Doublés
Pour hommes et jeunes gens
Régulier jusqu'à $49.95
29.95

Costumes de Ski
POUR LA FAMILLE
19.95 29.95 39.95

Mocassins en cuir
Doublés - Idéal pour la raquette
Pour dames et pour hommes
Régulier jusqu'à $54.95
34.95

PAYEZ MOINS CHER, chez Beshro & Fils
le magasin le plus achalandé de la région.

CHARGEX
master charge